



Jeunes en refuges

GUIDE PRATIQUE
pour réussir sa sortie
en refuge de montagne
pour des mineurs
encadrés

SAC à dos
ANIMAUX SAUVAGES

VEILLÉE

REFUGE

NOAM

SAC à dos
ANIMAUX SAUVAGES

BREV



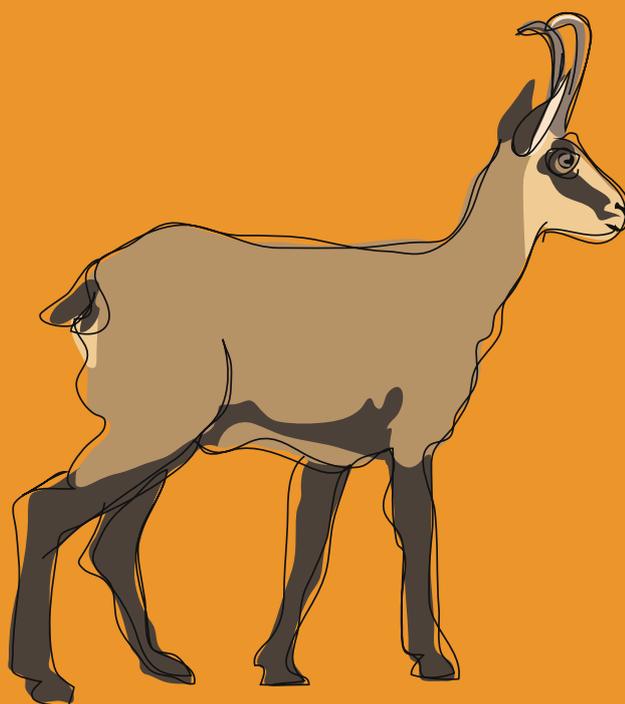
Refuge

« Là-dedans, c'était un espace apprivoisé, encore frémissant des gestes humains, avec des choses familières, réconfortantes et bornées. (...) Rien que des cœurs amis. Une espèce de tendresse singulière des choses taillées à l'usage des hommes ».

Samivel

Jeunes en refuges

GUIDE PRATIQUE
pour réussir sa sortie en refuge de
montagne pour des mineurs encadrés



Co-édition

Réseau d'éducation à la montagne alpine (Gap), www.reema.fr

Coordination nationale pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme (Grenoble),
www.coordination-montagne.fr

Droits d'auteur

Illustrations : Toutes les illustrations figurant dans ce guide sont publiées avec l'aimable autorisation de leurs auteurs, merci !

Textes : Licence Creative Commons - Le contenu (hors illustrations) peut être utilisé et adapté à des fins non commerciales, à condition de citer la source et de diffuser les nouvelles œuvres selon les mêmes conditions.



ISBN : 978-2-9549385-0-9 - Dépôt légal : mai 2014

Conception graphique : Régis Ferré / www.montagnecreative.com

Imprimeur : www.saxoprint.fr

Un ouvrage réalisé en écriture collective

Parce que l'organisation d'une sortie éducative en montagne avec nuitée en refuge n'est possible que grâce à une chaîne d'acteurs variés (du facilitateur jusqu'à l'organisateur, en passant par l'intervenant et l'hébergeur, etc.), il était important de s'appuyer sur ces compétences multiples pour rédiger ce document. Les nombreuses contributions et relectures ont fait de ce guide un document particulièrement adapté au montage concret de projet pédagogique.

Enfin, construire un projet de document en écriture collective, c'est aussi **donner à chacun l'occasion de s'impliquer dans le projet commun, créer du lien entre tous ces acteurs**, et garantir une dynamique pérenne pour faire de la réussite de ces sorties en montagne pour mineurs un enjeu partagé dans la durée.

Liste des contributeurs et relecteurs

• Elles ont coordonné l'ensemble...

Emmanuelle Durand, Coordination Montagne
Isabelle Roux, REEMA

• Ils sont venus en réunions, ils ont écrit ou témoigné, ils ont relu...

Alain Gaime, CG73
Annie Joubert, CG05
Aziz Chlieh, PRN Sports de nature
Bénédicte Cazanave, FFCAM
Benoît Tiberghien, PNR Massif des Bauges
Boris Laurine, DDCSPP 65
Bruno Bouchard, SNGRGE
Christophe Gerrer, PNR Queyras
Christophe Reveret, Versant Sud
Claire Lanari, AEM, refuge de Plaisance
Claude Dautrey, PN Ecrins
Claude Devalle, refuge Buffère
David Chabanol, CPIE Savoie Vivante
Elena Maselli, PN Mercantour
Ghislaine Revol, collège de Montmélian
Gilles Brochier, Conseiller pédagogique EPS
Grégoire Bel, GTA
Guido Meeus, PN Vanoise
Gwladys Mathieu, REEMA

Henri-Luc Rillh, FFCAM
Hervé Dupraz, MFR de Bonne
Hervé Parmentier, PN Mercantour
Isabelle Jorez, DSDEN 05
Jean-Claude Armand, refuge Les Souffles, SNGRGE
Jean-Gabriel Ravary, refuge Ricou
Jean-Luc Gosselin, PN Vanoise
Laurent Girard, DDCS 74
Lineke Le Bras, USEP 05
Loïc Dautrey, Conseil Régional PACA
Marjorie Lainé, Conseil Régional Rhône-Alpes
Martine Mailland, CG73
Nicolas Raynaud, FFCAM
Niels Martin, Coordination Montagne, CEMEA
Olivier Chapron, AEM, Montagnes, Nature et Hommes
Oriane Jouneau, En passant par la montagne
Patrice Bret, lycée de Voiron
Peggy Lebfevre, école Verdun de Gap
Roger Foucault, FFCAM
Sébastien Villaplana, DDCS 05
Valérie Tauvron, En passant par la montagne

Un grand merci à l'ensemble des personnes ayant contribué à ce projet collectif. Un merci particulier à Lineke, Claude, Jean-Claude, Olivier, Aziz et Henri-Luc pour leur engagement qui a donné le « ton » de ce guide pratique.

Un toit pour des rêves ... partagés ?

Comment naviguer entre l'indispensable préparation d'une sortie en montagne avec des jeunes et la conservation de la part de surprise, de découverte, d'événement, de poésie du survenu que représentent la montagne et la présence d'un lieu protecteur pour passer la nuit ? Réservation, gestion du risque, niveau de confort, individualisation des pratiques, prestations qui fluctuent entre services et commerce, ... par où commencer, à quels interlocuteurs s'adresser ?

On n'en finirait pas de pointer les écarts entre l'appétit de montagne et de son modeste abri qui suffisent à répondre à l'envie de rupture, d'aventure, d'engagement et les normes d'enjeux économiques de plus en plus prégnantes qui peuvent sembler reléguer à l'arrière-plan les motivations, les envies de liberté, d'autrement, que la montagne et le refuge représentent encore. Bien sûr, il s'agit là d'un guide pratique. Il se doit d'être un outil : complet, adapté, ciblé ... pour accompagner, pour faciliter mais surtout pas pour standardiser.

Aller en montagne, trouver un refuge, c'est partager une audace, une esthétique, une liberté ... C'est aller à la rencontre de son semblable habité par le même idéal, c'est avoir un peu peur et s'émerveiller malgré tout. Tout le reste ne serait autre que l'expression d'une liberté à consommer... un fameux rapprochement des contraires !

Le refuge peut être un outil au service de l'éducation à la montagne mais il ne saurait être que cela... Tout le reste demeure l'essentiel, ce sur quoi il ouvre : la poésie, l'effort, l'entraide, le dépassement, la liberté, l'engagement, l'inconfort, l'émotion, la beauté, le temps retrouvé, la grandeur, la force des éléments et notre salutaire humilité... Et tant d'autres trésors immatériels autant qu'inaliénables pour lesquels il n'est pas de guides pratiques.

Tout est là dans cette recherche d'un équilibre entre le comportement adapté et la possibilité de vivre une aventure collective, c'est ce à quoi chacun s'est appliqué et nous en mesurons tous d'autant plus l'ambition, l'exigence, l'ouverture.

*Pour le groupe de travail, **Claude Dautrey** - Parc national des Ecrins*

Le mot des gardiens

Il me semble que tous les gardiens de refuge de montagne ont bien compris l'intérêt d'accueillir des enfants. Cet établissement isolé, destiné à l'accueil, dans lequel se croisent et se côtoient des clientèles fort différentes. Alpinistes, randonneurs, familles, rêveurs contemplatifs, sportifs entraînés, tous s'abritent, se restaurent, se renseignent, se racontent au refuge. Espace protégé des assauts du rude monde extérieur, le refuge offre aux jeunes une possibilité de découverte étendue. Ce sont les usagers de demain et ils reviennent d'ailleurs souvent avec leurs parents.

Les gardiens quotidiennement sollicités pour «conter l'authentique» apprécient la fraîche curiosité des jeunes et livrent avec plaisir les arcanes du métier, les petites anecdotes du fonctionnement. Il faut oser avec eux une nuit en refuge, ils sont les bienvenus.



Jean-Claude Armand, *Syndicat National des Gardiens de Refuges et des Gîtes d'Etape*

SOMMAIRE

AIRRE

PREAMBULE	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	8
1 C'est quoi un refuge ?	10
1.1 Des refuges, des histoires des publics	11
1.1.1 L'histoire des refuges	11
1.1.2 L'évolution de l'architecture et de la gestion des ressources en refuge	13
1.1.3 Le refuge aujourd'hui	16
1.2 Les acteurs	18
1.2.1 Qui gère les refuges ?	18
1.2.2 Les autres acteurs liés aux refuges	19
1.2.3 Impacts économiques et sociaux	20
2 La sortie en refuge : un outil au service du projet pédagogique	22
2.1 Pourquoi aller en refuge ? Quels objectifs pédagogiques ?	23
2.1.1 Le refuge, un espace éducatif	23
2.1.2 Les «promesses» du lieu refuge	
<i>Témoignage : Opération Destination Refuges (Hautes-Alpes)</i>	23
2.2 Les objectifs éducatifs	28
2.2.1 En montagne, le plaisir de l'enfant et du jeune avant tout...	28
<i>Témoignage : L'ITEP Pierre Male à la montagne : récit de 2 jours en itinérance</i>	
2.2.2 Education à l'environnement	31
2.2.3 Education au territoire	32
2.2.4 Education à la citoyenneté	32
2.2.5 Education motrice, physique et sportive	33
<i>Témoignage : Opération Jeunes en montagne de la ville de Grenoble (38)</i>	
2.2.6 Sensibilisation à la sécurité	34
<i>Trucs et astuces : Des activités oui... mais aussi du temps libre !</i>	
2.2.7 Programmes scolaires : transversalité des disciplines	35
<i>Témoignage : Le lycée de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Bonne (74)</i>	

Témoignage : biquilification montagne du Lycée Ambroise Croizat (73)

2.3 Quel refuge choisir ?

- 2.3.1 Bien choisir son refuge, en fonction de critères 37
- 2.3.2 Exemples de trois refuges 38
- 2.3.3 Quel refuge choisir avec des ados ? 39

2.4 Quand aller en refuge ?

Témoignage : Séjour régulier en refuge pour les 3^{ème} année de Bac Pro « Plomberie et métiers de la montagne » 44

Témoignage : Vivre l'aventure du refuge, en hiver aussi !

3 Repères pratiques pour monter une sortie en refuge : de l'idée au projet

48

Témoignage : Récit d'une sortie scolaire à Buffère/ Tre Alpini, juin 2012

Trucs et astuces : la sortie de l'idée au projet... récapitulatif en quelques mots

Trucs et astuces : Qui peut vous aider à organiser une sortie ?

3.1 Avant la sortie

- 3.1.1 Le projet avant tout 51
- 3.1.2 Une préparation de l'encadrant et des jeunes 51
- Trucs et astuces* : Se connaître, avoir déjà sa propre expérience 51
- Trucs et astuces* : que faire si les parents et/ou les responsables de l'établissement sont réticents à laisser les jeunes passer une nuit en refuge ?
- 3.1.3 Les aspects techniques 53
- 3.1.4 Comment s'habiller, quoi emporter ? 53
- 3.1.5 Anticiper l'arrivée au refuge 54
- 3.1.6 Les repas 55
- 3.1.7 Prévention 56
- Trucs et astuces* : Repérer l'itinéraire
- 3.1.8 En cas d'annulation ? 57

3.2 Pendant la sortie

- 3.2.1 L'accès au refuge 58

Trucs et astuces : « N'en faites pas une montagne » : consommer des produits de la cueillette

Trucs et astuces : En cas d'accident

- 3.2.2 Dans le refuge 59

Trucs et astuces : « N'en faites pas une montagne » : l'hygiène en refuge...

Dormir en refuge : mixité filles-garçons ou pas ?

- 3.2.3 Garder une trace de l'expérience collective, collecter des informations 59

3.3 Après la sortie

63

Témoignage : Après coup, qu'en pensent les élèves de Montmélian ?

4 Annexes

66

4.1 Annexe 1 : pour aller plus loin

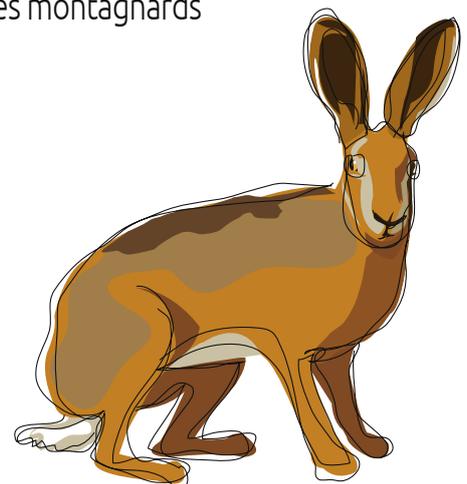
67

- 4.1.1 Un portail internet est à votre disposition pour aller plus loin 67
- 4.1.2 Le refuge, origine du mot 67
- 4.1.3 Quelques termes 'montagne' 67
- 4.1.4 Quelques sigles utilisés dans le guide 68
- 4.1.5 Quelques contacts utiles spécifiques à l'activité 68
- 4.1.6 Où trouver son refuge ? 68

4.2 Annexe 2 : réglementation

69

- 4.2.1 La définition du refuge 69
- 4.2.2 L'hébergement des mineurs en refuges de montagne 69
- 4.2.3 La réglementation des activités physiques en accueils collectifs de mineurs 69
- 4.2.4 La réglementation des sorties scolaires de l'Education nationale 73
- 4.2.5 La réglementation dans les espaces protégés montagnards 73



INTRODUCTION

- > Vous avez le projet d'emmener un groupe de jeunes en refuge ?
 - > Vous souhaitez enrichir votre projet pédagogique ?
 - > Vous avez besoin d'aide et de conseils ?
- Ce guide vous apporte des éléments pratiques et des réflexions sur le sujet...**

A qui s'adresse ce guide ?

Aux porteurs de projets pédagogiques avec des mineurs (enseignants, responsables pédagogiques, animateurs, éducateurs, accompagnateurs, guides, etc) dans les contextes suivants :

En temps scolaire :

Écoles primaires, collèges, lycées, sections spécialisées, classes de découverte, etc.

En temps de loisirs :

Accueil Collectif de Mineurs (ACM) : centres de vacances, centres de loisirs, clubs sportifs, etc.

En temps éducatifs : foyers...

Par son approche large et concrète, ce guide s'adresse également à toute personne intéressée par le sujet : élus, décideurs, institutions, etc.

Pourquoi un guide pratique ?

La question de l'accueil des mineurs encadrés en refuges de montagne suscite depuis longtemps l'intérêt des acteurs de terrain. Le refuge, pour son fort intérêt pédagogique, est utilisé en tant que support de découverte de la montagne et de sensibilisation à la gestion des ressources en site isolé.

Les objectifs du document sont de :

- Développer les sorties en montagne

avec nuitée(s) en refuge pour les jeunes,

- Donner envie aux enseignants, animateurs, éducateurs d'organiser ce type de sorties,
- Lever les craintes et les préjugés en donnant des informations claires, des arguments étayés, des conseils pratiques et des témoignages concrets,
- Se concentrer sur le principe de 1^{ère} sortie en refuge,
- Aider à faire vivre une expérience singulière, tout en assurant la transmission d'une culture de la montagne, en abordant le refuge sous tous ses aspects.

Le document peut se lire de manière linéaire et chronologique. Il est aussi adapté à une recherche thématique pour toute information ponctuelle.

Et après ?

Mieux (in)former : Pour accompagner la parution du guide pratique, des sessions d'information et de formation sont proposées aux acteurs alpins. Nous contacter pour organiser une session spécifique avec vous.

Enrichir le document : Dans une démarche dynamique, chaque lecteur est invité à faire part de ses remarques et idées pour faire évoluer le document. Dans un premier temps, des compléments pourront être apportés sur internet et, le cas échéant, une nouvelle édition du document pourra être envisagée.

Ressources en ligne

Parce qu'un document écrit doit être synthétique et parce que l'actualité est vive dans ce domaine, un portail internet va être mis en place en association au guide pratique. Vous y trouverez :

- des liens actifs vers des sites internet ressources
- des documents à télécharger

l'actualité, les événements et initiatives des témoignages

- etc.

Vous pourrez accéder au futur portail internet par les sites :

www.coordination-montagne.fr ou www.reeema.fr

Contexte général du projet de guide pratique

Le Réseau d'Éducation à l'Environnement Montagnard Alpin (REEMA) intervient depuis plusieurs années sur des actions de formation envers les gardiens de refuge, et anime un groupe de réflexion « jeunes ». Saisi par les espaces protégés alpins confrontés à la problématique de l'accueil des mineurs en refuge, le REEMA anime depuis 2008 une dynamique collective pour lever les

freins et permettre le développement des sorties avec nuitées dans les territoires des parcs et réserves alpins, et plus largement de montagne.

Suite au constat porté lors des Assises de l'Alpinisme en 2011, la **Coordination nationale pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme** (Coordination Montagne) s'est également saisie de cet enjeu (en particulier avec ses membres FFCAM et SNGRGE¹). Elle rassemble des institutions représentant les pratiquants et professionnels des activités de pleine montagne, et plus largement des associations ayant trait à ces pratiques. Sa Commission Jeunes a pour objectif de lever les freins en ce qui concerne l'accès des jeunes à la montagne. Les refuges constituent donc un fort enjeu de développement.

Depuis fin 2011, les deux structures ayant une vision complémentaire de l'éducation et de l'accès des mineurs aux pratiques et espaces de montagne, ont décidé de porter ce travail en commun pour plus d'efficacité et de pertinence. Elles ont mis en commun leurs informations, leurs moyens, leurs expertises et leurs réseaux d'acteurs (terrain, institutions, opérateurs) sur le sujet. Depuis l'été 2012, elles animent conjointement un groupe de travail composé de professionnels variés. Ce groupe s'est réuni régulièrement, dans une démarche d'écriture collective du guide pratique.

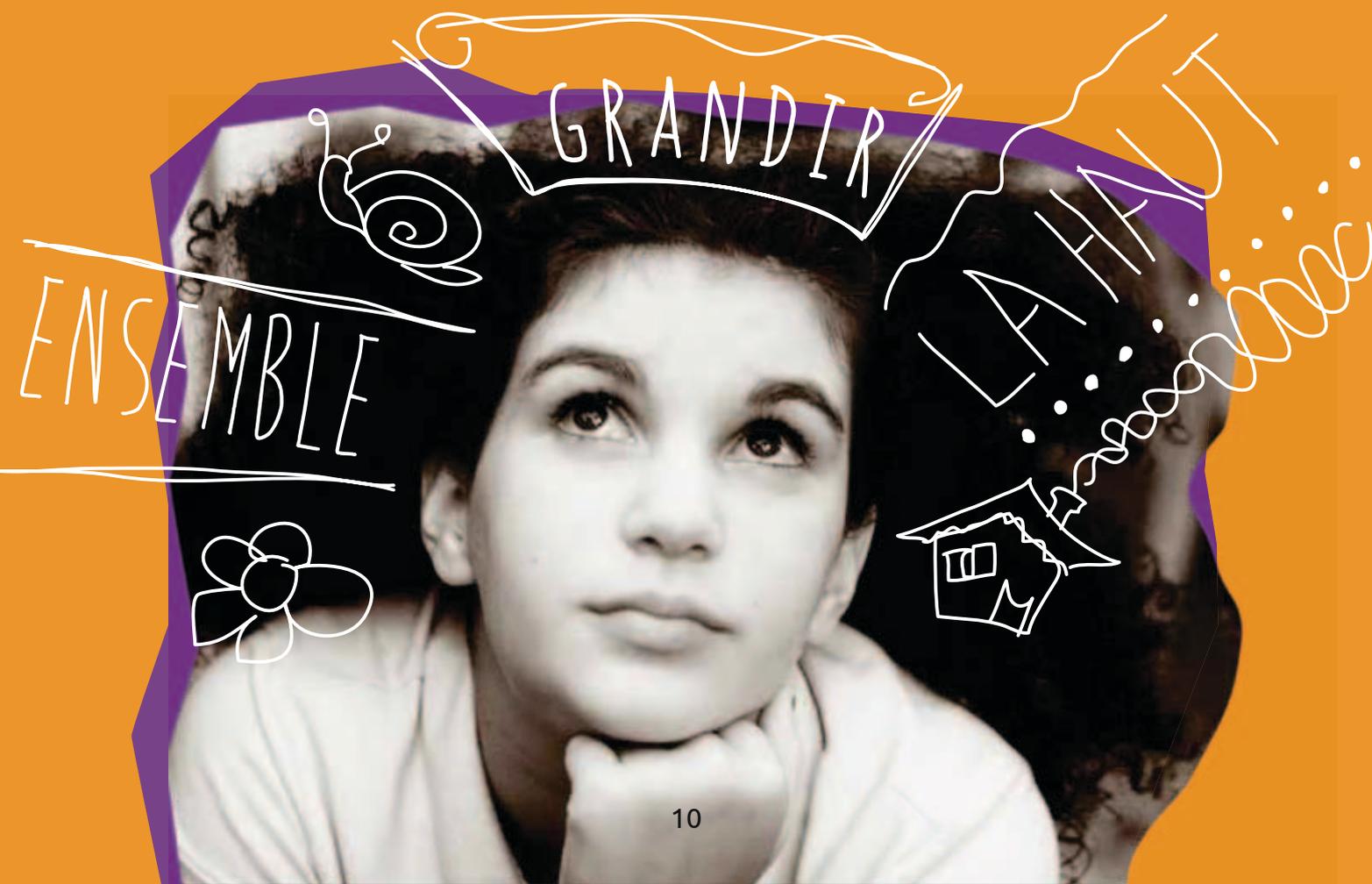


1- FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne / SNGRGE : Syndicat National des Gardiens de Refuges et de Gîtes d'Etape

C'est quoi un refuge



De la première cabane construite par l'homme pour pouvoir pratiquer l'alpinisme jusqu'aux refuges modernes à la pointe de la technologie, ce chapitre vous permettra de mieux comprendre une partie de la culture montagne portée par ces bâtiments d'altitude



1.1

Des refuges, des histoires des publics

→ Voir l'étymologie détaillée du mot **Refuge** en annexe



Félix Regnault et Henri Passet au refuge en 1892
<http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1418893>

1.1.1 L'histoire des refuges

Partie de simples abris naturels vaguement aménagés, l'histoire des refuges suit ensuite l'histoire de l'alpinisme et de la conquête progressive des sommets. En fonction de leur implantation, de l'altitude, de l'accès, de l'usage ou des matériaux, les refuges offrent des architectures singulières et variées.

■ D'abord des hôtelleries, des hospices et des monastères

Pendant des siècles, et en dehors des vallées, la montagne n'était ni parcourue, ni habitée en permanence. Seulement quelques audacieux bergers en quête d'alpages d'été, chasseurs de chamois, chercheurs de cristaux, colporteurs, etc. se risquèrent dans ces zones inconnues au-dessus des forêts en se protégeant dans des abris naturels ou des rudimentaires cabanes de pierres sèches...

Seuls les grands axes de communication permettant de traverser les Alpes et les Pyrénées verront, pour la sécurité des voyageurs, la construction en altitude d'abris de secours dès l'Antiquité puis, à partir de la Renaissance, d'hôtelleries, d'hospices et de monastères au niveau des grands cols : Mont Cenis, Grand et Petit Saint-Bernard, Simplon... Dès le milieu du 18^{ème} siècle, c'est dans la région du Mont-Blanc que se produisit l'élan décisif qui aboutira en deux siècles à un véritable équipement de la montagne.

■ Un « temple de la nature »

En juin 1741, les Anglais Pocock et Windham visitent la vallée de Chamonix, et vont contribuer à faire connaître la vallée et ses glaciers. De nombreux visiteurs suivront et, pour accompagner cette convergence, des auberges seront construites aux passages obligés des touristes venus admirer les « sublimes horreurs » : au col de Balme, à la Pierre Pointue, au col de Voza... C'est au Montenvers, au pied de ce qui deviendra la Mer de Glace que le premier refuge est construit en 1776, un « Temple de la nature » pour Charles Blair... Puis c'est le Mont-Blanc qui capte toutes les attentions. Les diverses tentatives d'ascension font apparaître le besoin de disposer sur ses voies d'accès longues et exposées d'abris intermédiaires. C'est ainsi que Bénédicte de Saussure met en place des cabanes rudimentaires au pied de l'Aiguille du Goûter dès 1785, puis aux Grands Mulets en 1786. En 1853, inauguration de la première cabane des Grands Mulets sur la voie d'ascension depuis Chamonix. C'est le premier refuge sur la route du Mont Blanc, la cabane Saussure n'était qu'un abri précaire.

■ Dans les Pyrénées

Dans les Pyrénées, dès 1877, le CAF s'intéressa à l'aménagement d'abris qui permettaient un hébergement aux excursionnistes. Cette année-là, Henry Russel avec l'appui du CAF réalise au pied du Cylindre du Marboré un abri à vocation touristique et non plus pastorale et en 1882 dans la première grotte du Vignemale. En 1886, un refuge est construit sous une dalle

surplombante près du lac d'Arrémoulit. Le premier refuge au sens actuel du terme est celui de Tuquerouye en 1890... pour l'ascension du Mont Perdu.

■ La généralisation par les sociétés sportives

Après des initiatives dispersées, va succéder l'action plus large et plus collective des sociétés sportives d'alpinistes. En France, un certain nombre d'associations voient le jour après la guerre de 1870, dont le Club Alpin Français en 1874 et la Société des Touristes du Dauphiné en 1875. Il va leur appartenir de mener à bien le quadrillage cohérent et généralisé des constructions en montagne.



Le saviez-vous ? Mouvements de jeunesse

Certains mouvements de jeunesse ont également participé à la construction de refuges. Ce fut le cas par exemple, du mouvement Jeunesse et Montagne pendant la seconde Guerre mondiale : à travers ces chantiers d'altitude, il forma de jeunes volontaires et joua un rôle dans la Résistance.

■ Aujourd'hui

Il existe environ 350 refuges en France¹, dont 260 refuges dans les Alpes² ; 127 appartiennent à la FFCAM³. Ces refuges font désormais partie du paysage et sont les acteurs et les témoins de l'histoire de la vie en montagne. Ils suivent l'évolution de la fréquentation : auparavant étape pour les pratiquants de la haute montagne, ils constituent bien souvent un but pour un public plus familial et plus diversifié, aux aspirations variées.

Portes d'entrée vers la (plus) haute montagne, ils doivent être entretenus, rénovés et parfois même reconstruits. Actuellement, les stratégies de rénovation font parfois débat, entre la volonté de développer le confort et/ou le nombre de places et celle de conserver le caractère authentique, sobre, convivial et original des premiers refuges. A suivre...

Focus sur... « L'œuvre de Montagne » : les premières classes de découverte en refuge.

Les prémices de ce qu'on appelle aujourd'hui classe de découverte se sont faites au refuge de l'Abéroutat dans les Pyrénées, en 1946. C'est grâce à la motivation de deux instituteurs, de l'Education nationale et de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) que le projet « L'œuvre de montagne » a pu voir le jour. L'un des instituteurs sera détaché au sein de la FOL pour mener à bien le projet, tandis que l'autre sera mis à disposition afin de devenir le gérant à plein temps du refuge de l'Abéroutat.

« *La montagne est vue comme un apprentissage de la vie. Alors le symbole de de la cordée, la solidarité, l'entraide et une sorte de formation de l'esprit pour qu'ensuite, dans la vie courante, quand on aurait des obstacles à surmonter...* »

C'est aussi l'idée de dire que la montagne est

sociale, qu'elle peut être accessible à tous. Les jeunes profitent des activités de montagne (randonnée, alpinisme, ski) et participent à la vie en collectivité. Les enseignants utilisent les méthodes

actives, basées sur la pédagogie Freinet. L'éducation physique a une grande importance, ainsi que l'expérience de la vie en collectivité : « *l'apprentissage en montant à l'Abéroutat leur apporterait suffisamment sur le plan moral et physique et les dispenserait de recevoir, pendant cette période, l'enseignement traditionnel d'une classe normale* ». Le contenu pédagogique des classes de montagne est également important, en « *conciliant l'école et la vie* » : géologie, botanique, climatologie, psychologie, sociologie, etc. C'est ainsi que de nombreux jeunes sont passés par le refuge de l'Abéroutat, le refuge étant plein à l'année, sauf deux mois en automne.

Source : « *Regards sur une montagne sociale, le refuge de l'Abéroutat et les débuts de L'œuvre de montagne* », édité par l'association Montagnes Insolites - www.calameo.com/books/000008974502a9c5f67b8

1- Source Atout France
2- Source FFCAM
3- Source POIA

1.1.2 L'évolution de l'architecture et de la gestion des ressources en refuge

■ De la pierre, du bois et de l'huile de coude...

Les premiers abris 'refuges' étaient très sommaires, souvent humides et mal isolés, mais ils permettaient néanmoins de faire étape sur l'itinéraire des ascensions.

« Où couche-t-on au Montanvers ? On y couche dans un Château : un grand bloc de granit, porté là par le glacier est assis sur une de ses faces, tandis qu'une autre face se relève en faisant un angle aigu avec le terrain, et laisse ainsi un espace vide au-dessous d'elle. Le berger industriel a pris la face saillante de ce granit pour le toit et le plafond de son château, la terre pour son parquet. Il s'est préservé des vents coulis en entourant cet abri d'un mur de pierres sèches ». **Horace Benedict de Saussure, 1767.**

Henry Russell fait construire dans les **Pyrénées** l'abri au pied du Cylindre, un simple mur adossé à la paroi rocheuse (1877). Plus tard, ennemi déclaré de toute construction qui, selon lui, défigure la montagne, il opte pour les grottes creusées dans la roche (les sept **grottes Russell**, dans le **massif du Vignemale**, resteront des exemples sans suite). On construit alors, à l'instigation de **Léonce Lourde-Rocheblave**, des refuges dits « ogivaux » en raison de leur forme, élevés avec les matériaux pris sur place, massifs, avec peu d'ouvertures, destinés avant tout à isoler du froid sans autre souci de confort.

Les habitations pastorales et constructions en pierre venues plus tard étaient généralement plus confortables mais il n'était pas toujours évident de trouver les matériaux de construction sur place... et encore moins de les acheminer ! L'usage du bois va permettre la préfabrication des refuges, transportés par morceaux pour un montage sur site. Cette technique s'est dévelop-



Illustration : Cled'12 (rencontres citoyennes Montagne 2012)

pée progressivement, notamment en Vallouise où quelques exemples ont été conservés et rappellent cette véritable épopée en matière de portage. Le chantier peut alors être préparé dans la vallée : les pièces de bois sont dimensionnées pour être transportées à dos d'hommes et



Refuge Lemerrier à Pelvoux / PNE

de mulets... et le montage est organisé pendant la (courte) période de l'été, propice au chantier sur le site.

Après la **Seconde Guerre mondiale** et l'essor de la randonnée de haute montagne, on construit alors des refuges qui ressemblent plus à des maisons ou des chalets, munis de grandes baies pour profiter du paysage.



Le refuge de Turia (73) - © PNV, Christian Balais
Refuge en bois, type « chalet Chalois » auto-construit par les premiers gardes-moniteurs du Parc national de la Vanoise dans le début des années 70.

■ La technologie au service de l'altitude

Pour autant, les « refuges bois » sont aussi vulnérables aux intempéries et aux incendies et ils résistent mal aux hivers et aux avalanches. Pendant longtemps, les avantages et inconvénients du bois et de la pierre n'ont pas permis de donner une prédominance affirmée à l'une ou l'autre de ces deux techniques.

L'apparition de l'hélicoptère, à la fin des années cinquante, est déterminante en facilitant le transport des matériaux, dont ceux liés aux nouvelles techniques des bâtiments (armatures métalliques par exemple). Une nouvelle génération de refuges voit le jour, de plus grande taille et bien plus solides que leurs ancêtres. Dans les années 1970, la tendance est à plus de légèreté dans la construction. Les toits ont plus de pente et on utilise plus de matériaux naturels comme le bois ou technologiques comme les panneaux métalliques. Puis le souci écologique prédomine, avec une autonomie et un confort accrus par l'emploi des matériaux isolants, des panneaux solaires, etc.



Refuge de Pinet (Ariège) - © FFCAM

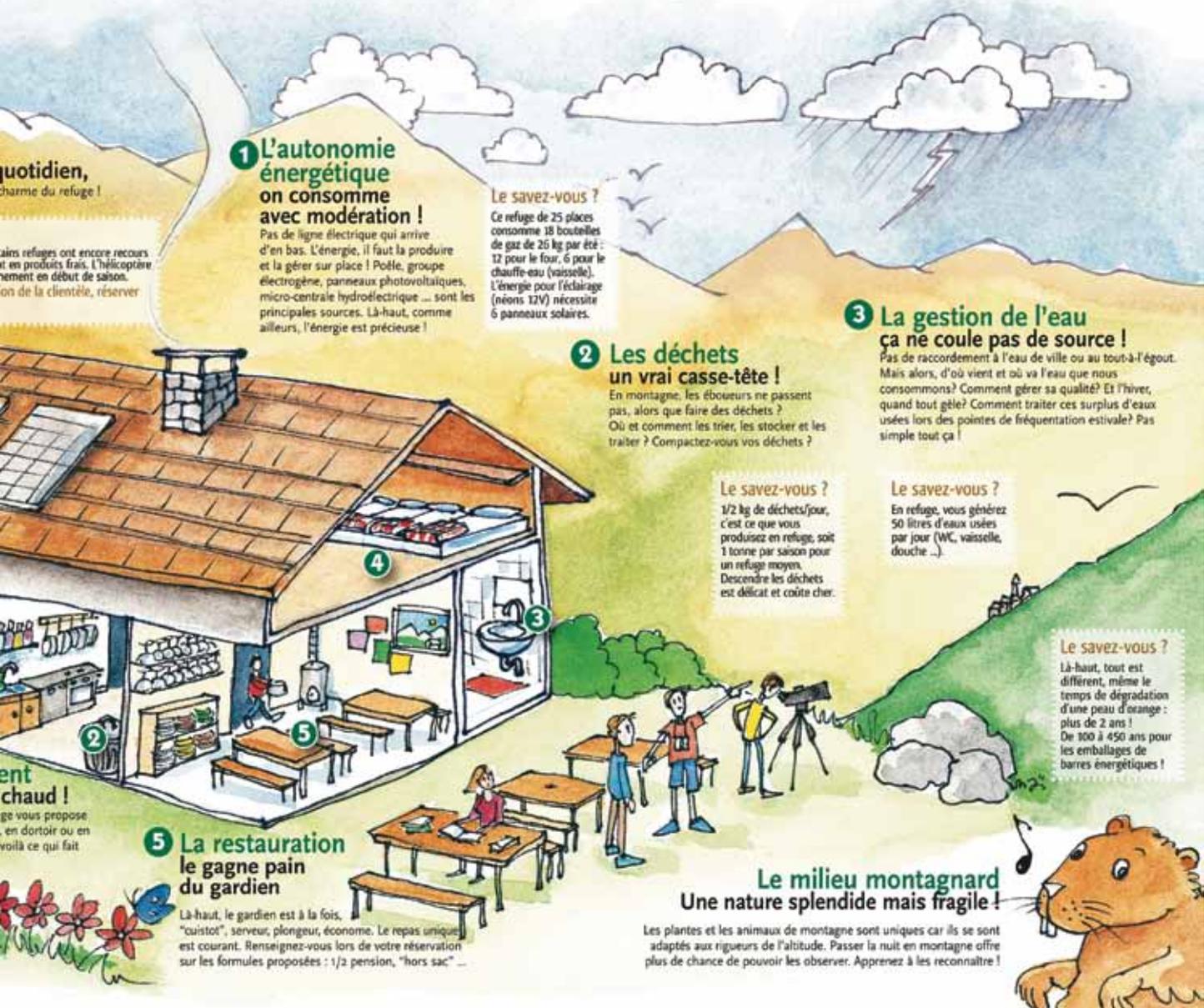
1 C'est quoi un refuge ?

■ La gestion des ressources en refuge

Le refuge représente une bonne démonstration de bâti en site isolé, loin des réseaux de diffusion d'eau, d'assainissement, d'énergie, de communication... Il doit rechercher les meilleures solutions autonomes à l'ensemble de ces besoins et veiller à une gestion économe de toutes ses ressources. Il est donc nécessaire d'effectuer des « économies de prévoyance » :

- • **Energies** : le refuge n'est pas relié au réseau donc une production d'énergies autonome est indispensable : architecture adaptée (isolation), panneaux solaires, picocentrales (hydraulique), bois énergie, éolien, économies nécessaires, utilisation modérée. Portages pour le gaz.
- • **Déchets** : pas de ramassage (le seul moyen est l'hélicoptère, qui coûte cher, ou à dos d'homme). Chacun redescend ses déchets individuels. Les déchets collectifs sont redescendus, certains vont au compostage. Un tri sélectif rigoureux doublé d'un compostage permet de réduire de près de 80% le volume des poubelles.
- • **Eau** : pas d'eau courante au robinet (du type réseau de ville). Plusieurs solutions : eau des





1 L'autonomie énergétique on consomme avec modération !

Pas de ligne électrique qui arrive d'en bas. L'énergie, il faut la produire et la gérer sur place ! Poêle, groupe électrogène, panneaux photovoltaïques, micro-centrale hydroélectrique ... sont les principales sources. Là-haut, comme ailleurs, l'énergie est précieuse !

Le savez-vous ?

Ce refuge de 25 places consomme 18 bouteilles de gaz de 26 kg par été : 12 pour le four, 6 pour le chauffe-eau (vaisselle). L'énergie pour l'éclairage (néons 12V) nécessite 6 panneaux solaires.

2 Les déchets un vrai casse-tête !

En montagne, les éboueurs ne passent pas, alors que faire des déchets ? Où et comment les trier, les stocker et les traiter ? Compactez-vous vos déchets ?

Le savez-vous ?

1/2 kg de déchets/jour, c'est ce que vous produisez en refuge, soit 1 tonne par saison pour un refuge moyen. Descendre les déchets est délicat et coûte cher.

3 La gestion de l'eau ça ne coule pas de source !

Pas de raccordement à l'eau de ville ou au tout-à-l'égout. Mais alors, d'où vient et où va l'eau que nous consommons ? Comment gérer sa qualité ? Et l'hiver, quand tout gèle ? Comment traiter ces surplus d'eaux usées lors des pointes de fréquentation estivale ? Pas simple tout ça !

Le savez-vous ?

En refuge, vous générez 50 litres d'eaux usées par jour (WC, vaisselle, douche ...).

Le savez-vous ?

Là-haut, tout est différent, même le temps de dégradation d'une peau d'orange : plus de 2 ans ! De 100 à 450 ans pour les emballages de barres énergétiques !

5 La restauration le gagne pain du gardien

Là-haut, le gardien est à la fois, "cuisinier", serveur, plongeur, économiste. Le repas unique est courant. Renseignez-vous lors de votre réservation sur les formules proposées : 1/2 pension, "hors sac" ...

Le milieu montagnard Une nature splendide mais fragile !

Les plantes et les animaux de montagne sont uniques car ils se sont adaptés aux rigueurs de l'altitude. Passer la nuit en montagne offre plus de chance de pouvoir les observer. Apprenez à les reconnaître !

Plaquette « Bienvenue dans les refuges de montagne », REE05/REEMA

ruisseaux ou fonte de la neige, ce qui demande de l'énergie ! Le traitement des eaux est assuré par l'épandage (zones d'absorption par la terre). Les économies d'eau, l'utilisation de produits bio et le développement de toilettes sèches sont autant d'adaptations à la ressource.

→ **Produits alimentaires** : certains refuges ont des poules, un jardinet, etc. Le gardien pratique parfois la cueillette de proximité (ex : soupe aux herbes sauvages)¹.

→ **Télécommunications** : pas toujours de réseau pour le téléphone portable, donc il s'agit de liaison satellite ou radio pour les gardiens et professionnels équipés.

1- Attention car dans la zone cœur des Parcs nationaux toute cueillette est interdite !



Le refuge de la Temple - Ecrins (2450 m) - Les Bans

1.1.3 Le refuge aujourd'hui

■ Des caractéristiques bien définies, un rôle dans la société

Les refuges dont nous allons parler dans la suite de ce guide sont des Etablissements Recevant du Public (ERP), de type REF, définis dans le code de la construction et de l'habitation. C'est une commission de sécurité qui décide du classement des ERP. Les ERP sont tenus, tant au moment de la construction qu'au cours de l'exploitation, de respecter les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes.



Le saviez-vous ? Définition du refuge

Au regard de la loi (voir décret de 2007 présenté en annexe) :

«Un refuge est un établissement d'hébergement recevant du public gardé ou non, situé en altitude, dans un site isolé. Son isolement est caractérisé par l'absence d'accès tant par voie carrossable que par remontée mécanique (...) et par l'inaccessibilité pendant au moins une partie de l'année aux véhicules et engins de secours. (...) Le refuge offre un hébergement à caractère collectif à des personnes de passage. (...) Au titre de sa fonction d'intérêt général d'abri, le refuge dispose en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public. (...) Lorsque le refuge n'est pas gardé, ces espaces offrent également un hébergement sommaire».

Les refuges sont des propriétés privées ou appartenant à des collectivités, que le propriétaire ou une convention charge d'une mission de service public. Il est ainsi reconnu que le refuge et son activité contribuent d'une certaine façon au bien commun.

▶ Le refuge = un bâtiment d'accueil pour des personnes de passage en site isolé

- qui répond à des normes de sécurité, de confort et d'environnement,
- le point de départ, d'étape ou le but d'une randonnée,
- qui permet aux randonneurs, alpinistes, amateurs de nature et de montagne, d'accéder à des sites naturels et de pratiques sportives,
- qui vise à offrir une protection et un accueil chaleureux, même sur des sites isolés.

▶ Le refuge = un espace d'intérêt général, une contribution au service public

- ouvert à tous, ouvert tout le temps (abri, salle hors-sac), même en hiver lorsque le gardien n'est pas là, qui peut accueillir de nouveaux arrivants poussés par les intempéries,
- pour la sécurité en montagne, aide pour le suivi des randonneurs, alerte des secours, etc,
- pour un service au public (démarche volontaire, selon disponibilité)
 - conseils aux randonneurs et alpinistes, etc,
 - sensibilisation des publics au milieu montagnard et à la gestion des ressources en site isolé.

Vous êtes un peu chez vous... mais chez nous.

Idée fausse : 4 bouts de bois sur des fondations branlantes
Idée juste : C'est du solide, on est à l'abri des intempéries

► **Le refuge = un accueil collectif, propice à la mixité**

- les dortoirs partagés ou les tables communes permettent à des publics différents (catégorie socio-professionnelle, âge, technique, langue, etc.) de se côtoyer et d'échanger leurs expériences ou leurs informations « montagne ».

► **Le refuge = le partage de ressources limitées dans un site contraint**

- vers de nouveaux modèles (ou la réappropriation de pratiques connues) pour la gestion et l'utilisation de l'eau, de l'énergie, des denrées alimentaires, des déchets (Voir Partie 1).

► **Le refuge = l'ambassadeur d'un massif**

- témoin de l'histoire du massif, des pionniers, de l'architecture, etc,
- lié à la conquête des sommets,
- témoin de l'évolution des sociétés humaines (traditionnelles/novatrices), des changements climatiques.

► **Le refuge = une entité touristique**

- un hébergement touristique,
- des pratiques saisonnières,
- le lien avec de nombreux socio-professionnels du tourisme (promotion, informations, etc.), indispensables à l'activité économique et à la dynamique de la vallée.

► **Le refuge = un « centre de formation » in situ**

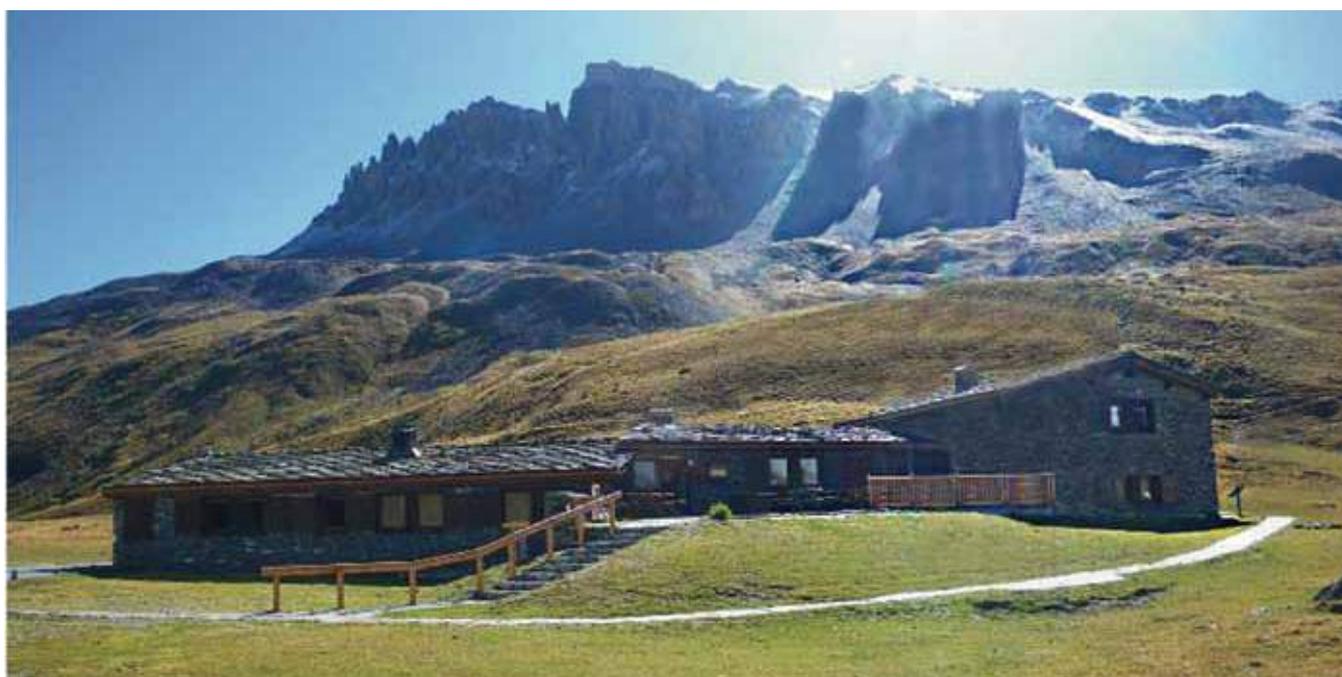
- lieu de découverte des métiers et des fonctions : secours en montagne, initiation à l'alpinisme, découverte de la faune et de la flore, etc,
- potentiel de métiers à partir du développement de compétences liées à la montagne (sport, BTP, ...).

► **Le refuge = un lieu d'observation et de rencontre**

Le refuge permet de rester en pleine montagne, d'observer -à l'aube et au crépuscule- la rare vie sauvage réfugiée en altitude, d'apprécier les paysages par tous les temps sous toutes les lumières, de croiser des alpinistes et des visiteurs venus de pays lointains, de partager des itinérances ou des voies faites ou en projet.

► **Refuges d'Europe, refuges du monde = ailleurs et autrement**

D'un pays à l'autre, les refuges présentent des différences parfois importantes quant à leur conception, leur définition, leurs services ou bien leurs publics. Les usages changent d'un pays à l'autre et peuvent surprendre le visiteur : espace hors sac ou pas, accès au téléphone ou pas, présence de chaussons ou non, repas unique ou à la carte, horaires variables, etc. Depuis quelques années, les échanges d'informations et de pratiques se développent en Europe, entre gardiens et au niveau des politiques territoriales. Des projets transfrontaliers voient ainsi le jour. Les premières Rencontres européennes sur les refuges de montagne se sont tenues en 2009 en Savoie.



Refuge du Plan du Lac

1.2

Les acteurs

1.2.1 Qui gère les refuges ?

Connaître le rôle de chacune des trois parties qui gère les refuges

■ Le propriétaire

Le propriétaire du refuge n'est pas nécessairement la personne qui le gère ou qui le garde. Il peut louer le bâtiment et en déléguer la gestion. L'affermage est un type de contrat de délégation d'exploitation. Il existe différentes catégories de propriétaires de refuges. Les deux tiers appartiennent à des collectivités, des associations (ex : Les Jarrets d'Acier), des privés, des parcs nationaux, l'Office National des Forêts, la Société des Touristes du Dauphiné... etc. La Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne en possède environ un tiers.



Zoom : le cas du Parc national de la Vanoise

- 1 - Il est propriétaire avec affermage sur une période de 7 ans (et remise en concurrence avec dossier général comportant la gestion du refuge mais aussi l'aspect accueil du public)
- 2 - Les gardiens (affermage) ont différents rôles
- 3 - Un garde-moniteur est référent du refuge (lien propriétaire/fermiers)

■ Le gestionnaire

Il peut être le propriétaire. Il assure le suivi des locaux et de l'entretien, des travaux et recrute le gardien. Il fait la liaison entre propriétaire et gardien lorsque ce n'est pas la même personne.



Le saviez-vous ? Une formation pour les gardiens

Depuis une dizaine d'années, il existe une formation nationale de gardiens de refuge (Diplôme Universitaire -DU- délivré par l'Université de Toulouse) d'environ 6 mois. Elle se déroule alternativement une année dans les Alpes, et une année dans les Pyrénées¹.

■ Le gardien

C'est la personne-clé qui assure le quotidien du bâtiment : ouverture et fermeture, ravitaillement, entretien, gestion des énergies, préparation des repas, ménage, réveil des alpinistes et randonneurs, etc. Ses journées sont donc bien remplies pour faire tourner cette petite entreprise !

C'est lui qui peut également assurer la communication sur son refuge : site web, édition de plaquettes... car souvent il loue le refuge au propriétaire et tire ses ressources des bénéfices dégagés grâce à son activité. De manière générale, il n'est donc pas salarié, et quand on arrive au refuge, on est « chez lui » ! Il peut être un interlocuteur dans la préparation et pendant la sortie : il apporte des conseils sur l'itinéraire, les conditions du moment (technique et logistique). Il peut avoir d'autres rôles comme surveiller la progression des randonneurs et alpinistes, donner des informations aux secours...

Le gardien joue également un rôle de passeur : il est le lien entre les différentes composantes du projet (vivre ensemble, objectifs pédagogiques liés à la sortie...) et les visiteurs. Les gardiens sont souvent organisés en association à l'échelle départementale. Au niveau national, il existe un Syndicat National des Gardiens de Refuges et des Gîtes d'Etape (SNGRGE). Ces instances favorisent la croissance qualitative de l'accueil en refuge grâce à l'échange d'informations, à la formation continue et à la promotion de nouvelles activités. Les gardiens sont également souvent aidés par un ou plusieurs aides-gardiens.

1 - En savoir plus : <http://www.isthia.fr/du-gardien-de-refuge-de-montagne-487.html>. ou www.formation-gardien-refuge.fr

1.2.2 Les autres acteurs liés aux refuges

Connaître les différents acteurs liés aux refuges et comprendre leurs rôles

■ Les intervenants en matière de découverte de la montagne et de protection du milieu naturel :

gardes des Parcs et de l'Office National des Forêts (*car les refuges sont souvent situés dans zones protégées*), bénévoles d'associations, accompagnateurs en montagne, guides de haute montagne et autres moniteurs d'escalade, VTT, canyon, spéléo, parapente, ... Pour eux, le refuge est un outil qui leur permet de faire vivre aux personnes qu'ils accompagnent une immersion dans la culture montagne. C'est également un moyen pour pouvoir passer plusieurs jours en montagne, et ainsi effectuer des sorties en étoile (on revient au refuge le soir) ou en itinérance et d'aller dans des lieux qui nécessitent de passer une nuit en montagne.

■ Les collectivités territoriales, l'Etat et l'Europe

voient dans les refuges un moyen de servir l'intérêt général qu'ils souhaitent soutenir : en ce moment, de nombreux projets de rénovation sont en cours. Ces travaux permettent d'améliorer à la fois l'accueil, le confort et les questions d'impact sur l'environnement (déchets, énergie, eau), au cœur de la cohérence de « l'écosystème-refuge ».

■ **Le maire** est responsable de la sécurité sur sa commune. Il peut donc prendre des arrêtés portant sur l'ouverture ainsi que la fermeture de refuges situés sur son territoire, pour des raisons de sécurité, de salubrité notamment. C'est lui qui donne les autorisations pour effectuer les travaux soumis à déclaration ou sur une structure communale. C'est également lui qui décide des aménagements à faire concernant l'accès au refuge : parking, balisage notamment.

■ Les services de l'Etat¹

Les services de l'état concernés sont :

- **Service interministériel de défense et de sécurité civile de la préfecture** : compétence générale de sécurité, gestion des visites des commissions de sécurité et des avis en lien avec les sous-préfectures, les SDIS, la gendarmerie,

le maire, la DDT, DDCS invités. Les services de la Préfecture tiennent à jour la liste des refuges du département.

- **DDT** : compétence par rapport aux permis de construire et commissions de sécurité.

- **DDPP** : compétence sur l'hygiène et sécurité alimentaire, conformité des lits superposés, concurrence et répression des fraudes.

- **ARS** : compétence sur l'hygiène au sens large (suivi de l'eau potable et des effluents, etc).

- **DDCS** : compétence par rapport à la déclaration de local susceptible d'héberger des mineurs.

- **DSDEN (ex-IA)** : Instruction administrative des dossiers de sorties scolaires avec nuitée(s).

■ Les acteurs de la promotion et de la valorisation des territoires,

comme les offices de tourisme, les comités départementaux et régionaux du tourisme peuvent utiliser les refuges pour donner une image au territoire. Ils peuvent également s'en saisir pour créer des offres touristiques, par exemple des produits à destination des familles ou des circuits de randonnée.

■ Les acteurs du secours en montagne

sont suivant les secteurs le PGHM, les CRS, le DAG², et occasionnellement les pompiers. Lorsqu'ils ont un secours à effectuer, ils peuvent prendre contact avec le gardien du refuge, qui leur donnera des informations météo, sur les conditions en montagne et sur l'itinéraire prévisionnel qu'ont emprunté les personnes à secourir, lorsqu'il s'agit de clients qui ont passé la nuit au refuge.



1 - 2 : Voir lexique en annexe

■ Le berger

« Mon berger, est un homme de ressources, il connaît les autres acteurs, il est au courant des petites histoires de la vallée ; il n'oublie jamais de m'apporter quelques légumes frais ou quelques nouvelles fraîches et parfois je peux lui dire où sont ses bêtes, et lui rapporter celles blessées que l'on m'a signalées. Il participe à l'évacuation des déchets du refuge, de mon côté je lui monte son sel et stocke pour lui un peu de matériel. Mon berger et sa grange sont aussi devenus mon camp de base dans la vallée. »

Jean-Claude Armand, gardien du refuge des Souffles

■ Les parcs

De nombreux refuges sont dans des espaces protégés (réserves, parcs...). La réglementation en vigueur, en particulier dans les cœurs de parcs nationaux, s'ajoute aux exigences de toute structure fonctionnant en haute montagne.

Mais les refuges représentent aussi les points avancés de l'aide à la découverte de ces espaces protégés d'exception. Les coopérations sont donc nombreuses et ne cessent de se développer, parfois contraintes et parfois par intérêt commun partagé. Les espaces protégés portent souvent des politiques de soutien à l'activité des refuges et à la découverte/valorisation du territoire protégé. Ils conçoivent des documents pédagogiques, interviennent auprès des groupes de jeunes lors des sorties, apportent un soutien technique et/ou financier à certaines opérations, etc.

■ Sans oublier... les utilisateurs !

Le public des refuges est particulièrement varié : familles, écoliers, groupes de jeunes, randonneurs amateurs ou confirmés, alpinistes, skieurs de randonnée, clubs sportifs, professionnels en formation, etc. En refuge, tous se croisent et beaucoup participent à la vie en collectivité.

Ces dernières années, la construction d'une culture commune « montagne » a profondément favorisé les liens et coopérations entre acteurs liés au refuge (et réciproquement !). Ceci apparaît en particulier à travers la réflexion autour de l'accueil des jeunes en refuges et des actions de sensibilisation à l'environnement montagnard, dans lesquelles refuges, espaces protégés, réseaux d'éducation, collectivités, institutions, pédagogues, etc. sont largement engagés. Les nouveaux outils de sensibilisation, le développement de l'éco construction et l'évolution des pratiques de haute montagne structurent ces coopérations, sans parler de la vie quotidienne sur le terrain entre tous ces métiers de l'altitude.

1.2.3 Impacts économiques et sociaux

Un refuge ne peut fonctionner en circuit fermé. Il est en lien avec les autres acteurs économiques, touristiques et sociaux de son massif et de la vallée. Sur le territoire, le refuge et son gardien sont des acteurs socioprofessionnels à part entière.

■ Impacts économiques

Bien sûr, le premier impact est la création du poste du gardien. Cela permet de maintenir un emploi de manière régulière. Le gardien embauche également ponctuellement des aides-gardiens. Toutefois, l'activité de gardien est généralement saisonnière, car peu de refuges restent ouverts en hiver.

Le refuge fait travailler l'économie locale.

Il achète des produits et utilise les services de la vallée / du massif. Le gardien fait souvent de vrais choix en ce sens pour favoriser au maximum l'économie locale et les circuits courts¹.

1 - Pas ou peu d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

2 - «Le tourisme expérientiel offre aux visiteurs et leur fait vivre des expériences culturelles authentiques et mémorables qui sont personnelles, stimulent les sens et établissent des liens sur le plan émotionnel, spirituel ou intellectuel.»
(source www.tourismpei.com)

Pour l'entretien et la rénovation d'un refuge, il fait souvent appel à des artisans et des matières premières locaux.

De la même manière, le refuge peut contribuer au développement de circuits de randonnées, favorables à la création d'activités pour les professionnels de la montagne.

Le refuge participe à l'image touristique de la vallée / du massif. Il attire une clientèle spécifique : alpinistes, personnes souhaitant vivre « l'expérience refuge », familles, groupes de jeunes. Une nuitée en refuge va donc générer d'autres nuitées sur le territoire et de la consommation touristique : biens (nourriture, souvenirs...), mais aussi services (hébergement, transport, encadrement...).

Le refuge, en parler, y revenir...

Le refuge représente un lieu d'initiation à la montagne, de ce point de vue il est inoubliable. Il crée souvent la chaîne suivante : une expérience forte et donc un souvenir prégnant, le souvenir donnant envie d'y revenir, d'en parler autour de soi et de faire venir d'autres personnes dans la vallée ou le massif... Les clefs d'une démarche économique réussie grâce au «tourisme expérientiel²» !

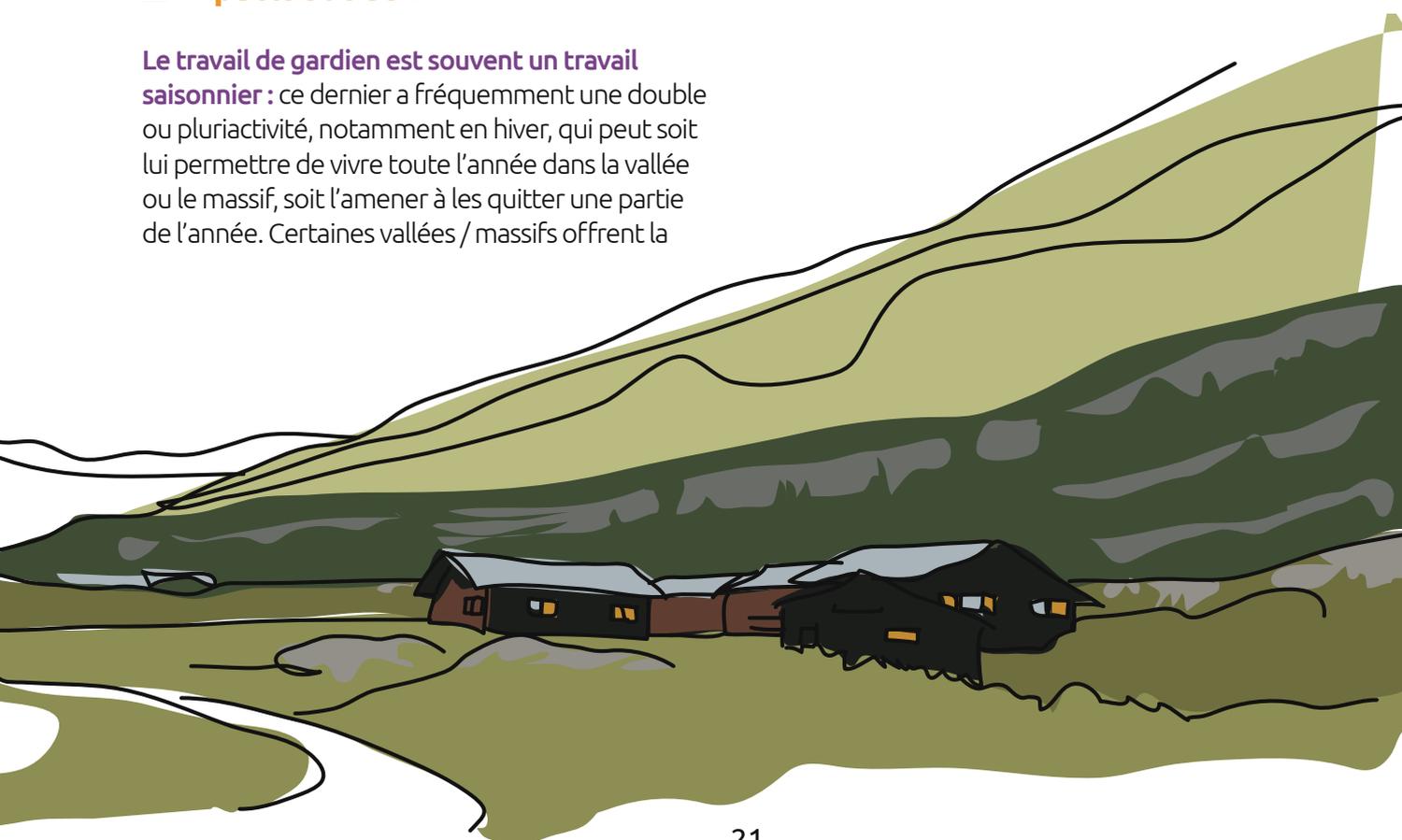
■ Impacts sociaux

Le travail de gardien est souvent un travail saisonnier : ce dernier a fréquemment une double ou pluriactivité, notamment en hiver, qui peut soit lui permettre de vivre toute l'année dans la vallée ou le massif, soit l'amener à les quitter une partie de l'année. Certaines vallées / massifs offrent la

possibilité de cette double activité, notamment via les activités touristiques d'hiver. Etre gardien peut aussi représenter un complément d'une autre activité (artisanat par exemple).

Le métier de gardien suscite des vocations : les jeunes s'y intéressent, chaque année, une centaine de personnes se renseigne auprès du Syndicat National des Gardiens de Refuges (SNGRGE). Devenir gardien peut aussi être une reconversion professionnelle pour d'autres métiers (par exemple pour un guide de haute montagne), mais parfois pour des personnes qui souhaitent changer de mode de vie !

Le gardien est souvent originaire de la vallée / du massif. S'il ne l'est pas, il y réside généralement le reste de l'année. Cette activité peut donc permettre de stabiliser une famille dans la vallée.



La sortie en refuge

un outil au service du projet pédagogique

De l'accueil de loisirs ou de la « colo », au club sportif ou comité départemental, en passant par les sorties organisées par les acteurs de l'Education Nationale...

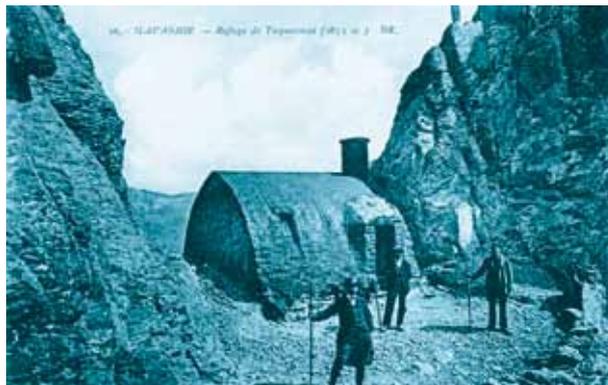
le refuge est l'outil indispensable à qui veut faire découvrir la montagne aux jeunes.

Ils feront l'expérience singulière d'un espace de nature, d'un toit pour tous, d'émotions fortes et d'une solidarité partagée toutes générations et compétences confondues.



2.1

Pourquoi aller en refuge ? Quels objectifs pédagogiques ?



Félix Regnault et Henri Passet au refuge en 1892
<http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1418893>

Quelles sont les valeurs de référence transmises par la vie en refuge, la sortie en montagne, la nuit hors de chez soi ?

2.1.1 Le refuge, un espace éducatif

Le refuge représente un lieu de sensibilisation et d'éducation des visiteurs à la vie en refuge...

... à travers une éducation à la vie en collectivité, grâce aux caractéristiques spécifiques des refuges : espaces de vie partagés et lieu isolé.

Il représente également un lieu d'éducation à la montagne. Aller en refuge, c'est avoir la promesse de partager des expériences simples et singulières en montagne. Apprendre à observer, ressentir, s'arrêter et contempler, pratiquer une activité, etc.

Le refuge permet d'aller plus loin que de marcher en montagne : avec lui on passe du « parcourir la montagne simplement » à « vivre la montagne pleinement »

Benoît Tiberghien

Le refuge, but ou moyen ?

Pour l'éducateur, le refuge peut être une étape pour la pratique des activités de montagne, un lieu de passage, un camp de base pour aller plus haut. Mais il représente surtout un but en

soi pour l'expérience de vie qu'il propose. Il y a aussi une idée d'initiation, de palier à franchir pour rentrer un peu plus dans « l'intimité » de la montagne.

Dormir en refuge est une activité qui peut s'insérer dans un projet éducatif plus global autour d'une activité sportive ou d'éducation à l'environnement.

C'est aussi une démarche qui s'inscrit sur plusieurs années, sur un parcours scolaire, etc.

2.1.2 Les « promesses » du lieu refuge

■ Promesses de « l'expérience refuge » pour les jeunes

Vivre une expérience personnelle et collective

- • Se couper de son quotidien, mettre en perspective les choses importantes de la vie,
- • Faire évoluer son rapport aux autres et à l'adulte, prendre de la maturité, mieux trouver sa place dans la société,
- • Développer la confiance en soi au travers de l'expérimentation dans l'action : comprendre qu'on est « capable de », qu'on est utile au groupe, au bon fonctionnement d'une organisation collective,

- • Développer son autonomie et sa prise de décisions, Révéler ses qualités (à soi-même, aux éducateurs, à ses pairs...) dans des situations décalées (avec parfois des remises en cause des hiérarchies dans un groupe...), se dévoiler autrement.

Vivre une expérience singulière

- • S'adapter à un autre contexte, être ailleurs seul / ensemble,
- • Retrouver des enjeux universels, découvrir des valeurs essentielles, immatérielles,
- • Entrer dans un monde «neuf» mais aussi dans une histoire, une culture : découvrir le milieu montagnard, l'histoire du refuge et son évolution, etc,
- • Vivre autrement, avec de nouveaux rythmes, de nouvelles règles, et sans les parents, Une nuit en refuge apporte plus que la seule sortie à la journée sans les parents. Dormir avec les copains, c'est super. C'est aussi une occasion de vivre une expérience hors du cocon familial, ça n'est pas rien ! C'est un moment d'expérience réutilisable par les éducateurs qui accompagnent le groupe.
- • Expérimenter la convivialité, la solidarité dans un contexte de pleine nature, où le refuge est le lieu d'accueil humain le plus haut,
- • Savourer un moment de cocooning (il fait froid dehors et chaud à l'intérieur), on peut faire des jeux, écouter des contes ou des conférences par des professionnels ou des locaux,
- • Rusticité, simplicité, authenticité, nécessaire adaptation, autonomie,
- • Se reposer, prendre des forces pour aller plus haut, vivre l'itinérance.

Découvrir la nature, la montagne «en immersion» (terrain, vécu, expérience).

- • Découvrir l'opposition entre le «resserré» (le refuge) et le «très vaste» (la montagne),
- • Observer la naturalité/sauvage <-> humanité/humanisme,
- • Etre en montagne la nuit, pouvoir y dormir dans un confort relatif,
- • Contempler le paysage, écouter le silence ou des bruits différents (vent, torrent, animaux).

« Les montagnes sont un monde à part, elles sont moins une partie de la planète qu'un royaume indépendant, insolite et mystérieux, où les seules armes pour s'aventurer sont la volonté et l'amour »,

Gaston Rebuffat, Neige et Roc, 1959

Découvrir de nouveaux modes de vie

- • C'est comme pousser la porte de la maison des montagnards, et entrer dans leur monde secret,
- • Retourner à l'essentiel, prendre de la distance avec l'univers urbanisé/industrialisé. Redécouvrir l'importance des choses banales dans un pays développé : un abri, un robinet, une ampoule, une soupe chaude, une ligne téléphonique....
- • Découvrir de nouveaux métiers,
- • Découvrir des technologies souvent innovantes liées aux problématiques d'altitude (eau, énergies, déchets) (la montagne est plus fragile et plus vite/directement impactée par l'activité humaine),
- • Le néophyte côtoie l'expérimenté, des personnes d'origines sociales différentes se côtoient et partagent les mêmes règles, les mêmes tâches.

Partager des valeurs

- • Tolérance, ouverture d'esprit à la différence
- • Liberté
- • Respect
- • Solidarité, entraide
- • Partage, échange
- • Sobriété
- • Etc.



L'expérience du départ du refuge au petit matin, avant le lever du soleil... inoubliable pour les jeunes !
© JM Francillon, Ville de Grenoble

RISQUES EN REFUGE ...



© Cled'12 (rencontres citoyennes de la montagne 2012)



■ Promesses de « l'expérience refuge » pour l'éducateur



Témoignage : De la classe verte au refuge

J'ai de la chance, j'ai connu la belle époque des classes transplantées. Gardien de refuge de montagne l'été, animateur de classes vertes et de classes de neige l'hiver. Un vrai bonheur ! Et en plus nous recevions des classes pour une durée longue : trois semaines qui laissent le temps d'une adaptation, d'une progression et d'une vraie découverte d'un milieu, de soi, des autres, dans le cadre d'un projet pédagogique mûri et élaboré. La sortie en refuge mobilisait tout le monde pendant 48 heures. C'était un événement d'où les enfants et les adultes revenaient émerveillés. Fatigués, certes, mais riches d'une expérience unique. J'étais doublement passeur de par mon implication professionnelle. A la fois chargé de l'animation de la vie collective, de l'observation et de l'interprétation du milieu naturel et celui qui pouvait faire découvrir ce petit monde de l'accueil en site isolé.

Alors malgré la charge de travail, malgré la perte de tranquillité qui accompagne l'accueil des jeunes, je suis toujours partant... et prêt à dire « bienvenue en refuge ».

Jean-Claude Armand, gardien de refuge

2 > 2x1 !

Partir deux jours et une nuit en refuge offre des opportunités pédagogiques et éducatives plus larges et plus riches que si l'on partait deux fois une journée avec le même groupe.

- • C'est l'occasion d'aller plus loin, d'atteindre des lieux qu'une seule journée ne permet pas d'atteindre.
- • C'est d'ailleurs un des rôles premiers des refuges,
- • C'est aussi partir pour un temps long (d'un point de vue pédagogique). De ce fait, il est plus facile de s'autoriser des moments « libres » dans la montagne. Prendre le temps de ne rien faire dans un milieu inhabituel peut être en soi une activité éducative,
- • C'est une expérience de vie collective originale, dormir dans un espace commun (ce qui tranche avec la vie quotidienne et ses espaces privatifs), exigüité, isolement, inconfort relatif, relation à l'autre dans la gestion de la proximité/intimité, partage de la table, dormir dans le même espace,
- • La nuit en refuge permet de vivre les temps particuliers de la soirée, du crépuscule, de la nuit, de l'aube... de faire l'expérience de la nuit noire, sans pollution lumineuse,
- • Partir longtemps (c'est relatif) et loin (surtout symboliquement) implique plus de responsabilités pour tout le monde, adultes mais aussi enfants. C'est l'occasion de les responsabiliser, de les rendre acteurs de leur sécurité et de leur confort,
- • Pour l'éducateur, c'est l'occasion d'avoir le temps de se centrer sur l'enfant et plus seulement sur la connaissance, de découvrir d'autres facettes de chaque enfant,
- • C'est favoriser la création d'une dynamique de groupe particulière dans cet espace, une aventure commune,



© Nicolas Raynaud

- • Ce temps long en montagne favorise la mise en œuvre de pratiques pédagogiques que l'on a parfois du mal à utiliser pleinement sur des demi-journées ou même des journées, faute de temps :
 - Se poser, solliciter les sens et les émotions,
 - Favoriser les pédagogies actives : plongée dans l'univers de la montagne, susciter l'intérêt commun, actions de découverte et de recherche,
 - Exploiter le temps d'immersion : sas d'entrée dans un autre monde, transition, rupture d'avec le monde d'en bas, d'avec les « pollutions et virtualités » de notre quotidien (téléphone, TV, jeux vidéos, ...)
 - Installer un apprentissage initial puis des rappels le deuxième jour,
 - Dessiner (au début et à la fin pour voir la différence),
 - Développer la coopération, le travail de groupe.

Permettre de se construire des souvenirs communs et partagés à partir de l'expérience. Refuges reste un objectif important pour le pédagogue.

Les élèves et moi-même avons passé 2 jours exceptionnels : géographiquement (la vallée de la Clarée, une randonnée longue mais magnifique), humainement (un accueil très chaleureux par le gardien du refuge, un groupe d'élèves qui s'est beaucoup amusé dans des jeux collectifs de plein air, la solidarité dans le groupe quand c'était difficile), pédagogiquement (découverte d'une flore exceptionnelle et d'une faune discrète mais bien présente). Mes élèves se sont comportés comme de vrais petits montagnards avertis et j'en suis très fière. Un grand merci aux parents qui m'ont accompagnée et au guide pour son professionnalisme.

Valérie Marquand - École de Romette (05)
Destination Refuges



Témoignage : Opération Destination Refuges (Hautes-Alpes)

«Demain, je pars en montagne !»

Le titre sonne comme une résolution ferme comme s'il fallait se convaincre pour oser et ne pas remettre en question la décision adoptée. En fait, le nom s'est imposé aux partenaires d'une opération vieille d'au moins 6 ans et qui chaque année voit quelque 800 enfants de classes d'écoles primaires du département des Hautes-Alpes partir vers l'altitude et les refuges pour vivre deux jours pleins en montagne, nuit comprise.

Des initiatives multiples comme autant de préalables

Les choses ont débuté avec l'opération Nuit des refuges¹, une fête collective dans tous les refuges des Hautes-Alpes au solstice d'été (Queyras, Ecrins, vallée de Névache...) une invitation faite aux familles et aux publics non-initiés pour tenter l'aventure d'une

nuit en refuge à la fois festive et éducative.

Des outils ont été élaborés pour prolonger cette nuit pleine de rêves et d'étoiles innombrables : des malles pédagogiques avec du matériel d'observation (jumelles, longues-vues...), des supports pédagogiques (classeurs de sites, ouvrages, fiches pédagogiques, etc.), et des points d'informations (cartes en relief de tout le massif, codes de bonne conduite et panneau des patrimoines de chaque site).

La démarche a connu un vrai succès aussi bien en termes d'image que dans la qualité des échanges que ce rendez-vous a suscité. Elle a fédéré les gardiens de refuges et favorisé le rassemblement de toutes les forces vives de la haute montagne autour d'un objectif commun, l'accueil et l'initiation de nouveaux publics au parcours de celle-ci.

Comment maintenir une culture montagne ?

Avec l'évolution du tout-tourisme en montagne, avec le recul des activités agricoles, pastorales, artisanales, toute une culture de territoire s'étiole et se raréfie au profit du modèle unique qui transforme la montagne en terrain de jeux, les parcours

en sensations fortes, les montagnards en amuseurs publics. La passation des héritages culturels disparaît faute de temps, faute de perspective. Le montagnard se voit presque menacé, tout du moins concurrencé, dans sa connaissance, ses pratiques et usages de la montagne par le premier vacancier aisé venu.

«Demain je pars en montagne», a contrario, conforte cette culture alpine singulière. Les initiatives multiples autour du domaine de l'altitude et de l'initiation que génèrent ces hauts-lieux sont porteuses des innombrables valeurs éducatives et de construction de soi qu'engendrent de telles initiatives.

« Demain je pars en montagne » c'est la décision commune d'un département appuyé par l'USEP, les professeurs des écoles, les gardiens de refuges, les professionnels de la montagne et les parcs, de faire vivre à 800 scolaires locaux chaque année un parcours en montagne, une nuit en refuge, des ateliers de pratiques et de découverte de la montagne au cours de la deuxième quinzaine de juin. Préparés de longue date, ces voyages vers la montagne consacrent le plus souvent un travail approfondi fait en classe sur des réalités alpines qui, de l'alpage à la forêt, du sauvage au domestique, du glacier au torrent, de la cabane à l'habitat permanent, initient les jeunes haut-alpins aux riches rapports des hommes avec leur montagne. Interventions en classe, diffusion de documentation, projection de films, prêt d'expositions, diffusion de cahiers pédagogiques, classeurs de l'élève, préparent et accompagnent cette sortie encadrée en montagne au cours de laquelle l'enfant découvrira ce qui n'a pas de prix : la beauté, le silence, la diversité du vivant, l'effort, la solidarité, l'autonomie, l'économie des moyens, la nuit, la peur, la joie, le froid, le doux et l'enchantement. Paix, pureté, espace, naturalité, l'enfant des montagnes découvre un autre monde qui se trouve être le sien même s'il est ouvert à tous et pourtant presque oublié presque déjà virtuellement remplacé.

Claude Dautrey, Parc national des Ecrins¹

(1) Voici maintenant plus de 10 ans que le département des Hautes-Alpes, le Réseau Education Environnement 05 et Ecrins, le Parc national des Ecrins et le Parc naturel régional du Queyras, les guides/accompagnateurs et les gardiens de refuges, les Clubs alpins français, les Offices du tourisme, l'Education nationale, l'USEP et les enseignants s'investissent pour que la montagne redevienne une destination et un haut-lieu de la culture et de l'éducation.



2.2

Les objectifs éducatifs

Quels objectifs éducatifs concrets peut-on mobiliser pour construire son projet pédagogique ?

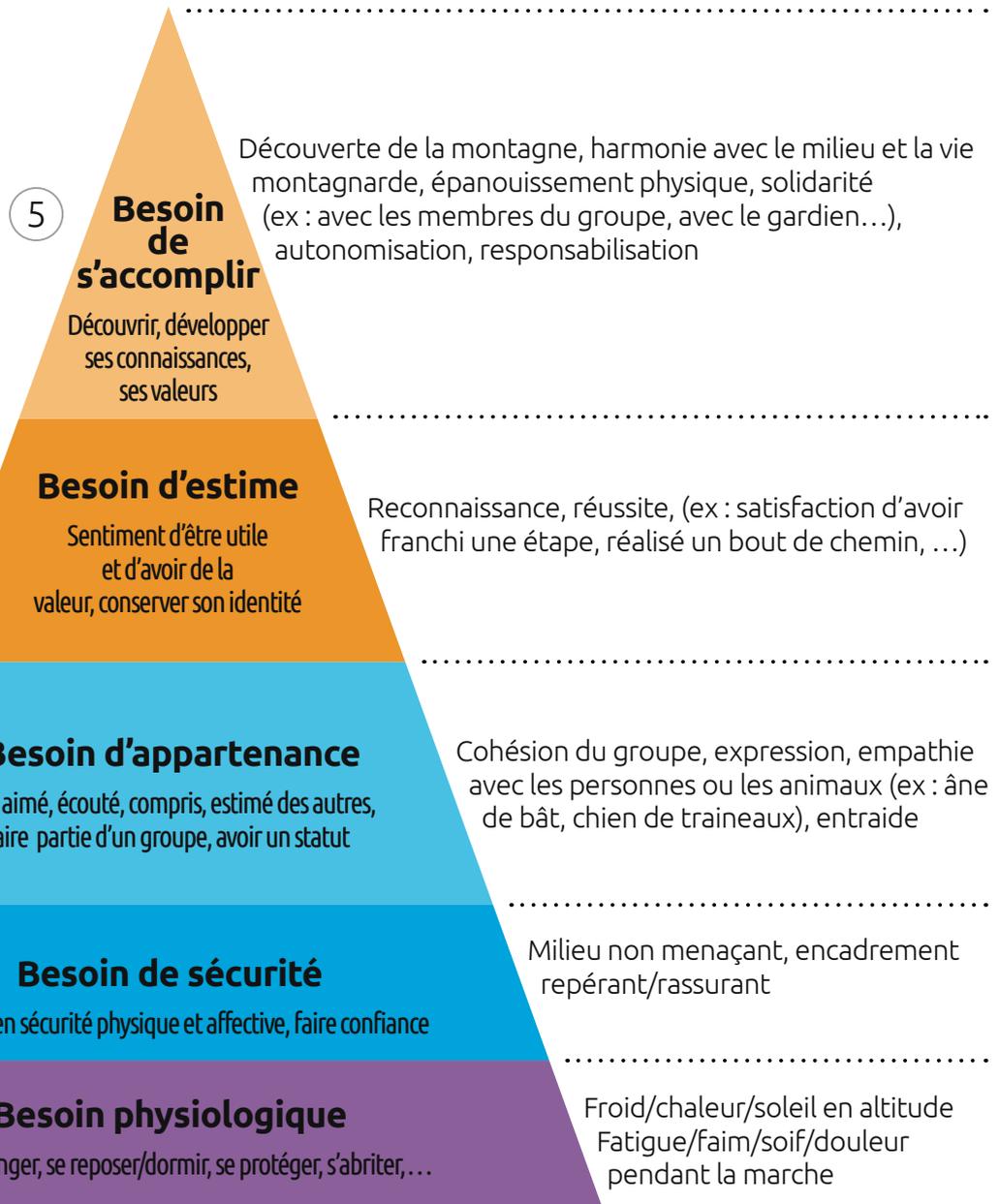
Le refuge représente un véritable outil éducatif pour les animateurs, éducateurs, enseignants. Comme dans tout projet, une préparation en amont est nécessaire, autant sur les aspects pratiques que les contenus pédagogiques.

2.2.1 En montagne, le plaisir de l'enfant et du jeune avant tout...

PYRAMIDE DE MASLOW¹

ADAPTATION À L'ACTIVITÉ EN MONTAGNE

1 - Dans les années 1940, ce psychologue américain s'est intéressé aux besoins fondamentaux de la personne humaine. C'est un des modèles de la motivation les plus enseignés.



Pour développer le plaisir de l'enfant et du jeune en montagne, il faut dans un premier temps répondre à leurs besoins fondamentaux. La Pyramide de Maslow est un support indicatif, pour tenter d'adapter notre activité en fonction de leur âge. Le principe de hiérarchisation des étages de la pyramide prend encore plus d'importance dans le cas d'un enfant, qui a un statut plus vulnérable. La faim, la soif, le froid ou la chaleur sont des facteurs pouvant «bloquer» l'enfant au bas de la pyramide, il est alors futile de solliciter les ressorts des étages supérieurs, tel que son besoin de connaissance. Les deux premiers étages doivent attirer toute notre attention. Du fait d'un métabolisme peu performant, les enfants, plus que les adultes, sont sujets à la faim, la soif, le froid et la chaleur. C'est ainsi que la baisse brutale de leurs capacités

les entraîne dans un stress et un inconfort qui ne leur permet pas de trouver dans les autres niveaux les raisons d'apprécier leur (première) sortie en montagne. Ils restent alors principalement dans la gestion des besoins physiologiques (« on ne fait pas attention à la montagne si on a faim et des ampoules ! »).

Attention donc à ne pas confondre notre plaisir d'adulte en montagne, d'épanouissement personnel, de dépassement de soi et de confirmation de nos valeurs, avec **le plaisir de l'enfant qui, dans cet environnement montagnard, se construit d'abord sur son bien-être physique et sur la confiance.**

Pour une première sortie, souvent il vaut mieux faire simple pour limiter le risque d'échec et pour créer les meilleures conditions de la découverte et de l'épanouissement.



© Laurent Girard



© Nicolas Raynaud



Trucs et astuces – Plaisir, effort, progrès : la règlette des émotions¹

Pour mieux (faire) estimer le ressenti du jeune public, voici un petit outil simple recto-verso à utiliser pendant la montée au refuge par exemple :

Avant l'activité Est-ce que tu crois que tu vas te faire plaisir ?	Après l'activité Est-ce que tu as ressenti du plaisir ?	PLAISIR
--	---	---------

Avant l'activité Comment imagines-tu l'effort que tu vas faire ?	Après l'activité Comment as-tu ressenti cet effort ?	EFFORT
--	--	--------

Avant l'activité Est-ce que tu as envie de progresser ?	Après l'activité Est-ce que tu as l'impression de progresser ?	PROGRES
---	--	---------



L'activité pédagogique est préparée en 3 phases : l'émergence des représentations initiales, la construction des concepts, l'appropriation des trois règlettes. Les règlettes sont ensuite utilisées avant l'activité (à gauche) et après l'activité (à droite). Enfin, peuvent suivre un échange collectif, une trace écrite, etc. Une démarche simple et efficace, adaptable selon le contexte et les objectifs !

1 - Source : USEP, <http://www.usep65.fr/fichespedagogiqu/attitude-sante-cycle-3-utilisation-trois-reglettes.pdf>



Témoignage - L'ITEP Pierre Male à la montagne : récit de 2 jours en itinérance

9 jeunes d'un ITEP1 de banlieue parisienne, leurs 4 éducateurs et 4 guides de haute montagne ont été réunis par l'association En Passant Par la Montagne (EPPM) autour du même objectif : vivre une expérience forte, renforcer la cohésion du groupe, s'entraider respecter et accepter les difficultés de chacun. Pas moins de 6 mois se sont écoulés entre les premières envies de l'équipe éducative, les propositions et la réalisation de cette aventure. 6 mois d'une préparation essentielle qui contribue au minimum à 70% à la réussite du projet. Travailler en amont les objectifs de l'équipe éducative, tous se préparer physiquement et surtout psychologiquement au changement de repères tant visuels que relationnels. L'association EPPM accompagne et propose son expertise en ingénierie de projet spécifique aux structures sociales, dans cette réflexion, cette préparation, et la construction du projet et de l'équipe de professionnels de la montagne sensibilisés aux publics spécifiques. Ainsi notre groupe a pu s'initier à l'escalade et la via ferrata, des temps importants où l'on se rencontre, on découvre, on s'observe tous, jeunes, éducateurs et guides, avant de partir ensemble en haute montagne.

11h vendredi : sac à dos ajustés, la peur et l'appréhension sont au rendez-vous. Les réponses et les explications ne suffisent pas, mais elles permettent d'accompagner les jeunes à avancer vers cet inconnu.

Après 4h de marche en forêt, enfin nous le voyons ! Le Refuge de Tré la Tête (74), qui marque la fin de la première étape. Marielle la gardienne nous souhaite la bienvenue et nous invite à troquer nos grosses chaussures contre des babouches : quel pied ! « C'est comme à la maison ! » remarque Wandrou.

Chacun visite, observe, découvre, prend ses marques, prépare son lit. Avant l'heure du repas, le temps est calme, libre. On récupère de nos efforts, soulagés et contents d'y être arrivés ! Pendant que certains lisent, d'autres s'endorment, la parole se libère et la discussion passe du glacier que l'on va rencontrer demain aux derniers jeux vidéo à la mode. On vit la première étape et on se prépare à celle de demain, où nous allons quitter la moyenne montagne pour rejoindre la haute montagne.

La météo est avec nous, la fraîcheur du soir est l'occasion de tous se retrouver pour une séance d'étirements devant le refuge. Un atelier bobologie s'organise également ; la crème et les pansements ampoules tournent à plein régime. Les corps et les esprits bien fatigués, après une ovation pour le gâteau au chocolat de Marielle, tout le monde se couche sans discuter.

5h05 samedi : réveil et préparation des troupes dans la bonne humeur (le pot de Nutella y serait-il pour quelque chose ?). Nous partons donc vers notre 2ème étape : le refuge des Conscrits à 2600m d'altitude. Petit à petit le danger devient visible, impressionne et se rapproche. Le terrain change, il n'y a plus de chemin, nous suivons les guides.

La tension devient palpable et s'explique par un mélange d'appréhension et de « contraintes » inhérentes au milieu qu'il faut gérer. En effet, marcher encordés, sur un glacier, demande à chacun d'être attentif aux autres et à soi, de s'adapter, de communiquer afin de trouver un rythme de progression confortable pour tous. Et ce n'est pas évident ! Ça rouspète fort parfois, le temps nécessaire à chacun pour se rassurer, découvrir et même se découvrir à encourager, aider les plus en difficulté. Après une (très) longue journée de marche, à s'encorder, se

désencorder, cramponner, décramponner, nous arrivons à 16h au refuge des Conscrits. Changement d'ambiance, un refuge « high tech », vitré, surplombant le glacier et offrant une vue impressionnante sur les hauts sommets environnants. Surprise également, nous sommes nombreux à être là, alpinistes encadrés ou autonomes, français ou venant de l'étranger, il y a du monde ! D'ici ou d'ailleurs, alpinistes d'un jour ou de toujours, ce soir autour du bol de soupe nous sommes tous des montagnards ! C'est dans ce contexte que la rencontre humaine est riche et intéressante. La curiosité est réciproque, autant pour les jeunes de côtoyer ces alpinistes que pour ces alpinistes de voir des jeunes en haute montagne !

04h dimanche : Christine a préparé le p'tit déjeuner. Elle partage avec nous ce moment et le plaisir qu'elle a d'accueillir des jeunes « qu'on ne voit jamais ici d'habitude », de voir la mixité se créer dans son refuge.

Hier on a discuté, les éducateurs entre eux, les guides entre eux, les éducateurs et les guides, et enfin les éducateurs, les guides et les jeunes, afin de programmer la dernière journée. Entre envies, capacités physiques et mentales, pertinence, on se recentre sur l'objectif principal : vivre collectivement une expérience forte. On prend alors la décision de consacrer la dernière journée à redescendre ensemble, en prenant le temps. On s'aperçoit alors de tout ce qu'on a monté, l'occasion de réactualiser l'effort fourni. Ponctué de pause construction de cairn, école de neige nous arrivons à midi au refuge de Tré la Tête. Il est devenu un repère et marque une étape dans le retour. C'est également l'occasion pour les jeunes de retrouver Marielle et lui raconter avec plaisir ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu. Pour Johnny, le premier réflexe a été de glisser ses pieds dans une paire de babouches, mais il fallait repartir, aujourd'hui l'escalade est de courte durée.

17h35 : A 100m du parking, les douleurs sont plus présentes, la fatigue est bien là mais s'efface au profit des sourires, de la fierté ressentie et exprimée « On l'a fait ! ». Le mot de la fin sera pour moi celui de notre rôleur Matthieu : « J'avais pas envie... mais c'était bien quand même ! ».

Oriane, En passant Par la Montagne



© En Passant Par la Montagne

2.2.2 Education à l'environnement

L'accès aux refuges permet tout d'abord aux jeunes d'acquérir une culture et une connaissance de la montagne en général, à travers différentes disciplines (géologie, faune, flore, écologie, géographie, histoire, etc.) et à travers des approches variées (ludique, scientifique, artistique, sensorielle, imaginaire, etc.).

Par sa nature de lieu isolé, le refuge représente également pour les jeunes une formidable occasion de s'interroger sur la gestion des ressources naturelles : eau, électricité, chauffage, gestion des déchets... Tout ici « n'est pas comme ailleurs » et permet aux enfants de prendre conscience de leur impact sur leur environnement.

¹ - Favoriser la cueillette respectueuse des plantes ou l'herbier-photos (surtout dans les parcs nationaux et les réserves naturelles, où la cueillette est réglementée ; se renseigner).

■ Découverte du milieu

- • Faune,
- • Flore,
- • Géologie,
- • Géographie, cartographie,
- • Cycle de l'eau, récupération de l'eau,
- • Astronomie,
- • Météorologie et climatologie.

Exemples d'activités : lecture et interprétation de paysage sur le site du refuge et dessin, randonnée commentée, fabrication d'un herbier¹, croquis de fleurs des montagnes, petits jeux autour des sens (écouter les yeux fermés, sentir les odeurs, toucher des objets naturels, ...), observation/identification d'animaux et des traces d'animaux (empreintes, crottes, crânes, poils, ...), observation du ciel à la tombée de la nuit, observation concrète du changement climatique (recul glaciaire avec photos anciennes depuis le refuge), cycles naturels (oxygène via la photosynthèse, cycle de la matière organique via les décomposeurs), cycles de vie (libellules, grenouilles...), adaptation des espèces animales et végétales, relever les traces et indice de vie, jeux géologiques avec analyse légère de la roche...

■ Gestion des énergies

- • Gestion de l'eau au refuge, hydrologie, Production de l'électricité et des énergies de chauffage,
- • Gestion et tri des déchets,
- • Ressources alimentaires et gaz : sensibilisation au gaspillage car ressources hélicoptères ou portées à dos d'homme,
- • Le refuge l'hiver.

Exemples d'activités : rencontre avec le gardien, « lecture » du refuge à partir d'une grille d'observation sur la gestion des ressources, portage de denrées ou autres pour le gardien, chacun descend ses déchets, création d'énergie à partir d'un moulin à eau et d'une dynamo...

2.2.3 Education au territoire

Pour les jeunes habitant les villes, les vallées ou les territoires de montagne, passer une nuit en refuge constitue une expérience indispensable pour découvrir une partie de son territoire, de son histoire, de son patrimoine. S'approprier ces éléments est un véritable enjeu actuel pour ces territoires en perte de vitesse, fortement rythmés par les saisons. Mais attention, ce renforcement de la culture montagnarde ne doit pas être perçu comme une fabrique des touristes de demain, mais comme une occasion pour les jeunes de mieux connaître le territoire dans lequel ils vivent, et donc de mieux s'y intégrer. De plus, bon nombre de jeunes qui habitent au pied des montagnes n'y ont pourtant jamais mis les pieds. Une nuit en refuge constitue donc un « voyage au pas de sa porte ».

■ Les différents objectifs éducatifs :

- • Connaissance de l'histoire du pays
- • Observation des traces humaines du passé, de la gestion du territoire, de l'activité agricole...
- • Découverte des métiers liés à la montagne
- • Rencontre avec des personnalités locales,
- • Economie : vie de la région au rythme des saisons,
- • Les ressources locales.

Exemples d'activités : lecture de carte, toponymie, rencontres avec les acteurs de la montagne, soirées contes de la vallée, observation de l'histoire et de l'évolution du refuge...

2.2.4 Education à la citoyenneté

Le refuge permet aux jeunes de vivre une expérience collective exceptionnelle. La participation aux tâches quotidiennes, l'apprentissage du vivre ensemble, le respect des règles de vie, aideront les enfants à trouver leur place dans le groupe, à faire l'expérience de l'entraide, du partage et des règles sociétales qui l'accompagneront tout au long de sa vie.

■ Vivre ensemble

- • Cohésion de groupe (gagner du temps sur la découverte du fonctionnement de la classe et/ou du groupe)
- • Changement de rôle social,
- • Contribution à la vie collective,
- • Respect des règles de vie,
- • Entraide,
- • Mixité.

Exemples d'activités : participation aux tâches de la vie en collectivité, entraide pour le portage du matériel, aide au gardien, organisation d'une veillée au refuge, être attentif au camarade d'à côté, l'encourager, l'aider à porter son sac s'il est fatigué, respecter le lieu (la montagne et le refuge), respecter les usagers (le gardiens, les randonneurs, alpinistes, etc.) partager ses vivres de courses (barres de céréales etc.), ne pas gaspiller (ex le pain et autre produits frais sont souvent montés à dos d'homme).

*Séjour fantastique : ateliers ludiques à la montée, la course d'orientation a très bien fonctionné, repas et nuitée sans soucis, la rando au «Col du cheval de bois» est dure, mais les élèves ont réussi, accueil du gardien très chaleureux et sympathique, descente rapide mais facile. Bilan : beaucoup de courbatures et de nombreux souvenirs. **Une solidarité spontanée dans le groupe qui n'avait jamais émergé dans l'année.** Même constat que les années précédentes, il faudrait pouvoir faire ça plus tôt pour pouvoir ensuite l'exploiter en classe.*

Marion Escallier - École de Chabottes (05)
Destination Refuges



© Nicolas Raynaud

2.2.5 Education motrice, physique et sportive

Lors d'une progression ou d'une ascension en groupe, le refuge donne un sens, « le but » à atteindre par tous les enfants. Pour y arriver, chacun devra se préparer physiquement à gérer son effort, à observer pour s'orienter et apprendre à partager ses émotions avec les autres. Une fois en haut, le refuge devient l'occasion d'associer jeux, découverte du milieu et activités sportives ; pour que la montagne reste avant

tout symbole de plaisir et d'enrichissement.

■ Développement physique

- • Préparation physique pour l'ascension jusqu'au refuge,
- • Connaître ses capacités et gérer son effort dans la durée,
- • Acquisition de techniques pour se déplacer,
- • Gestion de l'alimentation : comment établir des menus équilibrés quand on n'a pas/peu accès à des produits frais,
- • Gestion du sommeil.

Exemples d'activités :

Transversales	Liées à la randonnée	Liées à l'escalade et l'alpinisme
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir porter un sac • Déplacement en terrain varié • Activité du serre-file¹ pour s'adapter au rythme de randonnée de chacun • Programmer ses menus de repas ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée thématique • Course d'orientation • Raquettes à neige • Ski de randonnée nordique • Vélo tout terrain ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Escalade • Via ferrata • Via corda • Randonnée glaciaire • Ecole de neige / école de glace • Ski de randonnée • Alpinisme ...



© Nicolas Raynaud

1 - Pour un temps donné, un élève est nommé « chef de file » : aucun élève de son groupe ne doit le dépasser et tout le groupe doit marcher à l'allure du « chef de file ». Une fois le temps écoulé, on change de « chef de file » jusqu'à ce que tous les enfants du groupe y soient passés. Cette activité permet d'éviter ponctuellement trop d'écart de vitesse entre les élèves. De plus, elle offre la possibilité aux enfants qui randonnent moins aisément d'être valorisés car les membres du groupe doivent adapter leur marche sur eux. Il est bien évident qu'il faut éviter l'émergence de jugements négatifs sur la cadence des uns et des autres. Le second intérêt de cette activité est donc la prise en compte des aptitudes de chacun. L'activité peut être pratiquée sur 2-3 séances en milieu de cycle APPN, une fois qu'on a vu comment chacun randonne, afin de constituer judicieusement les groupes.

Le « serre-fil » quant à lui est la personne qui ferme la marche, veille à ce que personne ne soit laissé à la traîne, et attend avec ceux qui ont besoin de faire une petite pause. Son rôle est important pour la sécurité du groupe et donc très valorisant : être le dernier est soudain bien moins péjoratif !



Témoignage - Opération Jeunes en montagne de la ville de Grenoble (38)

Sous l'impulsion de la Mairie de Grenoble, les premières sorties de ce programme ont vu le jour en 2003. En effet, si un grand nombre de jeunes des quartiers grenoblois résident au pied des montagnes (Belledonne, Chartreuse, Vercors), elles ne sont pour eux, au mieux, qu'un simple décor. La volonté de départ était donc de permettre à ces jeunes âgés de 12 à 18 ans de pouvoir découvrir ce milieu, à travers la pratique d'activités sportives comme l'escalade, la via ferrata, la randonnée, l'escalade de cascades de glace. Ces sorties dites préparatoires permettent aux jeunes de s'entraîner physiquement et mentalement, pour pouvoir réaliser une course d'alpinisme en haute montagne au début de l'été.

C'est ainsi que le Dôme des Ecrins, l'aiguille de la Dibona ou encore le Grand Paradis ont été parcourus par des alpinistes en herbe. Les jeunes sont tous débutants, et pour la plupart n'ont jamais mis les pieds en montagne. C'est grâce aux animateurs, éducateurs et enseignants des structures socio-éducatives de Grenoble que nous parvenons à les sensibiliser. Les structures sont le pilier, le lien sur le terrain avec les jeunes, tandis que la Mission Montagne de la ville de Grenoble offre l'encadrement professionnel et un programme adapté. Depuis 2011, un nouveau programme s'adresse aux enfants à partir de 6 ans. Le but est de permettre la découverte de la moyenne montagne de manière ludique, au travers d'activités sportives et de jeux.

Le temps fort de l'année pour ces jeunes, qui participent de manière régulière aux sorties, c'est de pouvoir passer une nuit en refuge. Souvent, ils redoutent l'absence d'eau chaude, de réseau téléphonique ou bien de devoir participer aux tâches collectives. Pourtant, quand on leur demande ce qu'ils ont préféré, la nuit au refuge est dans le «top 3» : être avec les copains, vivre une expérience collective et participative, dormir dans un cadre magique, regarder le coucher de soleil, chuchoter dans les dortoirs, se lever à 4h du matin alors que les étoiles brillent encore au dehors... autant de souvenirs mémorables qui transforment une simple sortie en expérience de vie.

Ce qui est intéressant dans ce dispositif, c'est de donner la possibilité à des jeunes qui ne connaissent pas la montagne de pouvoir s'ouvrir sur un nouveau monde, de nouvelles sensations, de nouveaux rapports avec les autres. La nécessaire confiance à placer « en les adultes et en l'autre » est parfois nouvelle pour eux. Les jeunes ont ainsi l'occasion de s'enrichir et de se développer sur le plan personnel.

Le lien et la confiance à établir avec les professionnels socio-éducatifs sont fondamentaux. Sans eux et leur volonté, il serait moins facile de sensibiliser les jeunes et de les emmener « là-haut ».

Emmanuelle Durand, coordinatrice du dispositif Jeunes en montagne de Grenoble

2.2.6 Sensibilisation à la sécurité

Assurer la sécurité de jeunes en montagne est une nécessité. Mais l'objectif est surtout de leur donner quelques clefs pour qu'ils puissent en devenir acteurs. C'est donc un apprentissage progressif de l'autonomie qui est favorisé.

- • Connaissance du milieu, des règles, des personnes ressources : connaître le fonctionnement et les acteurs du secours en montagne, les équipements spécifiques que doit comporter le refuge, le rôle d'une zone de poser hélicoptère et des héliportages, comment peut-on être secouru en refuge, les consignes de sécurité,
- • Sensibilisation aux risques en montagne : apprendre à identifier les zones ou les situations à risques, notamment les risques naturels (avalanches, lâchers de barrages, froid, coups de soleil...),

- • Sensibilisation à l'apprentissage de techniques et à l'utilisation de matériel : progression (s'encorder, s'assurer, ...) et techniques de secours (utiliser une radio, un détecteur de victimes d'avalanches, ...),
- • Connaissance de soi, de ses propres limites, obéir aux règles communes.

Exemples d'activités : rencontre avec des acteurs du secours, ateliers de nivologie, lecture de cartes et orientation, ateliers de recherche à l'aide de détecteurs de victimes d'avalanches...



Trucs et astuces – Des activités oui... mais aussi du temps libre !

Il est important aussi de prendre le temps de ne RIEN faire... Permettre aux enfants et aux jeunes de simplement ETRE en montagne, contempler, observer librement, sans activité organisée ni consignes autres que sécurité bien sûr.

2.2.7 Programmes scolaires : transversalité des disciplines

Pour les enseignants, il est possible d'aborder la transversalité des disciplines à travers la sortie en refuge. De manière très concrète, un projet peut être construit pour rentrer dans les apprentissages et le programme défini par l'Education nationale. Ce n'est pas qu'une simple sortie de début ou de fin d'année, même si celles-ci favorisent la cohésion de la classe, l'entente dans le groupe ainsi que les relations professeurs / élèves.

Des exemples sont donnés ci-dessous concernant les programmes du primaire et du collège.

■ Pour le primaire

- • Français : écriture, lecture de romans sur la montagne, rédaction au retour de la sortie pour raconter la sortie,
- • Mathématiques : calculer le nombre de kilomètres parcourus ainsi que le dénivelé, le prix du car et celui des nuitées,
- • Géographie : lire une carte géographique (symboles, etc.),
- • Education physique : randonnée, apprendre à gérer son effort et course d'orientation, savoir se repérer sur une carte,
- • Sciences : biologie, écologie, travail sur les animaux de montagne, la faune, la flore, les roches,
- • Arts : s'exprimer par le dessin, la peinture ou l'écriture pour raconter ce qui a été vécu au cours de la sortie (cycle 2). Lire et utiliser différents langages : cartes, pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques (cycle 3),
- • Techniques usuelles de l'information et de la communication : découverte et utilisation de l'ordinateur pour aller sur le site web du refuge, utiliser la messagerie pour faire la réservation et envoyer un mot de remerciement au gardien. Enregistrement audio des interventions des gardiens (avec un

téléphone portable) afin d'utiliser le fichier Mp3 sur un document numérique (logiciel Didapage, Audacity par exemple),

- • Instruction civique : respecter les autres et les règles de la vie collective, connaître les différents acteurs des refuges et comprendre le fonctionnement des services de secours.

■ Pour les collèges

Exemple du projet pédagogique du collège Victor Hugo, dans les Pyrénées

- • Français :
 - les écrivains du 19^{ème} siècle découvrent les Pyrénées (Hugo, Vigny, Sand, Baudelaire)
 - Contes et légendes des Hautes-Pyrénées,
- • Anglais : le paysage pyrénéen dans la littérature de voyage britannique du 19^{ème} siècle,
- • Mathématiques/physique : pression atmosphérique et altitude, observation astronomique,
- • SVT : l'orogénèse des Pyrénées, faune et flore,
- • EPS : initiation à l'escalade et à l'orientation,
- • Musique : chants pyrénéens,
- • Arts plastiques : les peintres pyrénéistes,
- • Technologie : production électrique et énergie renouvelable.



Etude des papillons nocturnes - © O. Chapron

■ Pour les lycées



Témoignage - Le lycée de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Bonne (74)

Depuis plus d'une dizaine d'années, la MFR de Bonne organise avec chaque classe une randonnée en moyenne montagne avec nuit en refuge. Soit environ 8 randonnées de 2 jours chaque automne. Pour toutes les classes, l'objectif principal est la cohésion de groupe. De, plus, suivant les filières, des objectifs professionnels sont associés :

- pour les BAC PRO travaux paysagers : reconnaissance de végétaux, écologie
- pour les BAC PRO SAPAT (services aux personnes et au territoire) : connaissance de la culture et du milieu montagne.

Le refuge est l'occasion de faire partager aux jeunes une soirée en dehors de l'école, en intégrant les demi-pensionnaires. Nous fonctionnons avec le régime de la « chauffe » : les jeunes participent et prennent part à la vie dans le refuge. Le plus souvent, nous emmenons un âne dont les jeunes s'occupent et qui réalise le portage.

Au fil des années, devant l'intérêt de ces sorties d'un point de vue de la prise en main d'une classe, tous les collègues enseignants valident et inscrivent l'action dans leur ruban pédagogique. Par ailleurs, ils participent à toutes les randonnées ! L'ambiance de la montagne et l'expérience du refuge permettent d'installer avec les jeunes un certain type de relation propre à faciliter la vie de classe et l'ambiance de travail.

Hervé Dupraz, enseignant d'EPS



Témoignage - Biquilification montagne du Lycée Ambroise Croizat (73)

Partager un séjour en immersion en montagne ou en haute montagne avec des jeunes est une expérience forte et riche pour tous. Notre rôle de passeur est fondamental, nous avons le devoir de transmettre, de former, de partager.

L'organisation d'un séjour avec une ou plusieurs nuits en refuge permet non seulement d'initier les jeunes à des activités originales sous des formes de pratiques diverses : randonnée, alpinisme, ski de randonnée... mais également de leur permettre de partager un moment fort, authentique. Ils l'expriment d'ailleurs très clairement lors de nombreux échanges et débats que nous organisons avec eux : la convivialité et le sentiment de rareté sont les deux points qui ressortent le plus souvent.

Au lycée Amboise Croizat de Moutiers, la section biquilification montagne est construite autour de ces valeurs. Sur les 160 jours passés avec les jeunes en montagne (scolarité aménagée sur 4 ans), plus de 25 % des activités sont organisées avec des nuits en refuge, tout au long de l'année. A chaque fois les périodes comportent 4 jours et 3 nuits afin que l'immersion soit totale. C'est justement cette « rupture » avec le quotidien des villes et vallées qui fait du « refuge » un véritable outil au service d'une pédagogie construite autour d'un projet comportant 3 volets : la pratique d'activités physiques et techniques, la confrontation avec des milieux naturels fragiles à préserver, l'apprentissage de la vie collective, du respect des autres du mieux vivre ensemble.

80% des jeunes deviennent professionnels de la montagne, ces aspects sont fondamentaux pour leur construction personnelle et sociale, certains travaillent même comme gardien de refuge !

Au total plus de 600 nuitées annuelles dans des refuges variés permettent aux jeunes de saisir les problématiques de l'hébergement en montagne ou haute montagne : l'énergie, l'eau, la gestion des déchets...

La qualité de l'encadrement pédagogique et technique, la préparation matérielle, le travail en amont avec les jeunes, le mixage des thématiques, la collaboration avec les gardiens (y compris au niveau pédagogique) sont les ingrédients essentiels de la réussite de ces projets.

Nicolas Raynaud, coordonnateur section biquilification montagne,
lycée Ambroise Croizat de Moutiers

2.3

Quel refuge choisir ?



On ne fait sans doute jamais deux fois la même sortie en refuge... Tout d'abord parce qu'il existe autant de configurations différentes que de refuges existants. Chacun a son âme, son ambiance, son environnement. En refuge gardé, le gardien est un élément clé de la personnalité du refuge. Enfin, pour un même refuge, en fonction des saisons, des conditions, de la fréquentation, il est possible de vivre des expériences très variées, que ce soit dans le refuge ou sur le sentier.



Refuge de Baysse - Pyrénées - © FFCAM

Pour vous aider dans le choix de votre refuge, vous trouverez dans cette rubrique quelques idées de critères, qui vous permettront de vous orienter vers le bâtiment

le plus adapté à votre groupe et à votre projet. En complément de cette liste de critères, trois exemples de refuges sont présentés. Ils ne sont pas représentatifs de la diversité de refuges que l'on peut rencontrer en France, mais constituent des repères pour aider un organisateur à établir son projet pédagogique et comprendre ce qui est le plus adapté pour un groupe de jeunes donné.

Que vous soyez expérimenté(e) ou non dans l'organisation de sorties en montagne avec nuitée en refuge, n'hésitez pas à faire appel à des professionnels qui peuvent vous renseigner sur les conditions en montagne et vous donner des conseils dans le choix de votre refuge.

Où trouver les informations ?

Pour l'instant il n'existe pas de site web unique vous permettant d'avoir accès en un seul clic à tous les refuges de France et de pouvoir réserver en même temps. Néanmoins, quelques sites internet vous offrent de nombreuses informations. Attention, il est recommandé si possible de téléphoner au gardien (ou à l'office de tourisme, à la commune...) pour vérifier si les informations sur internet sont à jour.

Les services de l'Education nationale (DSDEN) ou de Jeunesse et sports (DDCS) peuvent également être sollicités. Dans certains départements, ils fournissent des listes de refuges habilités pour l'accueil des classes et des groupes.

> Cf. les sites web donnant accès à des listes de refuges en Annexe page 68



2.3.1 Bien choisir son refuge, en fonction de critères

■ Concernant l'accès au refuge :

1/ Le temps de marche :

il est important de raisonner en termes de temps de marche : attention, il n'est pas le même pour tout le monde ! Il dépend de la distance à parcourir, du dénivelé, des caractéristiques d'accès que l'on peut rencontrer sur le trajet et surtout du niveau du groupe (âge des jeunes, capacité physique, motivation... Bien évaluer la capacité des jeunes à marcher, c'est assurer leur sécurité et le plaisir de faire une belle randonnée. Le gardien sera sûrement à même de vous renseigner sur le temps d'accès à son refuge pour votre groupe.

- • La distance à parcourir : elle est mesurée généralement en kilomètres et indique la distance entre le point de départ et le refuge.
- • Le dénivelé : c'est la différence d'altitude entre le point de départ et le refuge.

2/ Les caractéristiques d'accès :

- • Présence ou pas de passages techniques : l'accès à la plupart des refuges se fait par des sentiers balisés facilement praticables. Tou-

tefois, certains refuges ne sont accessibles que grâce à l'utilisation de matériel spécifique et de techniques liées à l'alpinisme ou l'escalade par exemple. La présence de tels passages peut allonger le temps de marche et demande en général d'avoir une qualification professionnelle ou fédérale.

- • La saisonnalité, les conditions climatiques : suivant ces deux variables, le terrain peut présenter des transformations : présence de neige, de névés, de passages glissants, etc.

■ Concernant la configuration du refuge lui-même

- • Nombre de places pouvant accueillir des mineurs,
- • Services proposés : repas, douche, chaussons, etc,
- • Equipements disponibles : présence de cuisine autogérée ou espace hors-sac...

■ Concernant l'intérêt pédagogique du site

- • Sites de pratique d'activités ou d'observation de la nature accessibles depuis le refuge,
- • Abords immédiats du refuge,
- • Présence de faune/flore spécifique,
- • Refuge situé sur un itinéraire de randonnée en itinérance...

2.3.2 Exemples de trois refuges

■ Exemple 1 : le refuge de Plan du Lac (73)

Situé dans le cœur de la Vanoise, à 2364 m d'altitude, ce refuge est situé à 15 mn du parking de Bellecombe par le chemin le plus direct (57 m de dénivelé !) et vous aurez longé le lac de Plan du Lac et côtoyé les glaciers rocheux qui se cachent sous les pierriers ! Si les chaussures vous démangent et que vous avez envie d'avalier du dénivelé, le Col de Lanserlia (2791 m) est à votre portée (itinéraire hors sentier, non balisé). Vous pouvez descendre au refuge par le Vallon de la Rocheure.

Au-delà de la vue des glaciers de la Vanoise (panorama à 145°), vous êtes au pays des lagopèdes alpins de l'étage du même nom et des gypaètes barbus qui ont élu domicile dans les Gorges du Doron de Termignon.

Le refuge, lui-même espace d'accueil, offre des panneaux thématiques sur le paysage, la géologie du site, sa faune caractéristique, les gravures rupestres du Vallonnet. Ces panneaux sont écrits également en braille. Des baladeurs sont à disposition au refuge pour les malvoyants (chants d'oiseaux, commentaires sur les panneaux, etc.). Si l'envie de sortir de votre agréable couchage vous vient en pleine nuit, allez profiter du ciel étoilé à 360° sur la terrasse du refuge. Endroit magique où la nature rencontre les elfes et les fées... Tout est à disposition, en ce lieu, pour une découverte de la montagne.

Le refuge est gardé de début juin à fin septembre. En dehors de cette période, le refuge d'hiver est à disposition. Dès l'arrivée de la neige, prévoyez les peaux de phoques et l'énergie pour partir depuis Termignon 1000m de dénivelé en dessous...



Le refuge porte de Plan du lac (Parc national de la Vanoise) au printemps © Jean-Luc Gosselin

■ Exemple 2 : le refuge de Vallonpierre (05)

Ce refuge est situé dans un alpage, tout près d'un petit lac, à 2271 m d'altitude.

Il est notamment accessible par un sentier balisé depuis un parking. Il faut parcourir 700 mètres de dénivelé pour y accéder. Un groupe de jeunes bons marcheurs peut y accéder en moins de 3 heures, tandis que ceux qui prennent leur temps peuvent en faire une randonnée à la journée. La balade ne comporte pas de difficultés techniques (du moins en période estivale). Elle présente de nombreux atouts qui peuvent agrémenter la marche : nature préservée par le Parc des Ecrins, ce qui permet l'observation de la faune et de la flore, troupeaux de brebis,

ruisseaux, site d'escalade équipé...

Les abords du refuge sont idéaux pour pratiquer des jeux collectifs, ou tout simplement profiter de la vue magnifique sur la terrasse. Le bâtiment a été rénové et est très accueillant. On peut notamment y trouver des jeux de société et des cartes de la région. De nombreux randonneurs de passage s'y retrouvent, ainsi que certains alpinistes. Depuis le refuge, il est en effet possible d'aller faire des grandes voies d'escalade, de l'alpinisme ou bien de continuer sur des itinéraires de randonnée qui rejoignent d'autres refuges. Au printemps, on peut trouver des névés sur le sentier. En hiver, le parking n'est plus accessible en voiture, mais on peut s'y rendre depuis le village à skis ou en raquettes, ce qui allonge considérablement le temps d'accès.



■ Exemple 3 : le refuge du Promontoire (38)

Ce refuge est perché à 3092 m d'altitude sur un éperon rocheux dans le bas de l'imposante face sud de la Meije (3983m).

Il est accessible par un sentier jusqu'à 2900 m puis par des passages parfois enneigés ou par une via ferrata. Des crampons ou du matériel de via ferrata sont donc souvent nécessaires. Depuis la Bérarde, il y a 1380 m de dénivelé jusqu'au refuge qui nécessitent environ 5h pour de bons marcheurs. Pour des personnes qui ne sont pas suffisamment entraînées, il est possible de couper la montée en deux, avec une première nuit au refuge du Chatelleret. Le par-

cours qui remonte le vallon des Etançons, avec ses belles cascades, offre une vue magnifique au cœur du Parc national des Ecrins. On y croise souvent de nombreux chamois.

Accroché dans la paroi, le refuge a des abords très réduits : une petite terrasse en fait le tour et une plateforme permet à un hélicoptère de se poser.

Dans ce refuge, on rencontre surtout des alpinistes en partance pour des grandes courses comme la traversée des arêtes de la Meije, ou plus faciles comme celle de la brèche de la Meije. L'ambiance dans le refuge est bien sympathique, avec souvent pas mal de jeunes grimpeurs et bien sûr la possibilité de jouer aux cartes ou de lire... des BD.



Refuge du Promontoire (Isère) - © Patrice Bret

■ Il existe également des cabanes non gardées, ouvertes ou fermées

Autre désignation : abri, refuge-bivouac, maison forestière, etc. Elles sont caractérisées par une autonomie complète. Les publics que l'on peut y trouver : groupes de jeunes en autonomie, familles, groupes d'adultes encadrés par des professionnels... Les clés sont souvent disponibles auprès des propriétaires (mairie, ONF, etc.). Ce ne sont pas des refuges type REF établissements recevant du public au sens du Code de la Construction et de l'Habitation.

2.3.3 Quel refuge choisir avec des ados ?

Sous l'appellation « jeunes », on a tendance à agglomérer des publics souvent bien différents. Selon leur âge, leur sexe, leur situation personnelle et le cadre dans lequel se déroule l'activité, ils auront des attentes et des besoins différents. En ce qui concerne la tranche d'âge des adolescents, nous proposerons ici de définir quelques principes généraux, pour vous aider à bien choisir votre refuge et à passer un moment le plus agréable et le plus enrichissant possible. Souvent, ce n'est pas la modernité du refuge qui fait la réussite de la sortie, mais l'ambiance qui y règne et la volonté des personnes qui s'y trouvent de vouloir accueillir et cohabiter avec un groupe de jeunes.

■ Le refuge et les besoins des ados

De l'avis des pédagogues, les frontières de l'adolescence sont floues. On peut en définir l'entrée par l'apparition des premiers signes de la puberté, et la sortie par un certain nombre de marqueurs de l'âge adulte : majorité civile, départ du domicile parental, entrée dans la vie active... Ces deux frontières sont à la fois progressives et différentes selon les individus, en fonction de paramètres tant physiques que sociaux (contrairement à ce que l'on pense, l'adolescence ne « s'arrête » pas par magie à dix-huit ans). L'adolescence est souvent séparée en trois sous-tranches d'âge, les pré-adolescents (12 à 15 ans environ), les grands adolescents (15 à 18 ans environ), et les jeunes adultes (18 ans et plus). De ce fait, les besoins ne sont pas nécessairement les mêmes, tout comme le degré d'autonomie. Quelques grandes tendances se dessinent toutefois.

A cet âge, les ados ont notamment besoin de pouvoir construire et d'affirmer leur personnalité en dehors (voire en rupture) du cadre familial. C'est pourquoi les « bandes de copains » se développent et ont besoin de vivre des expériences collectives : en fonction de la tranche d'âge,

celles-ci peuvent se dérouler en compagnie d'un adulte référent hors du cadre familial (tel un animateur, un professionnel de la montagne...), ou sans adulte. Une nuit en refuge est particulièrement adaptée à ces besoins. En effet, on y vit des moments de vie quotidienne, avec les adultes présents pendant les moments du repas, de la vaisselle, de la veillée par exemple, et sans les adultes aussi, dehors, dans la salle commune ou dans les dortoirs. C'est l'occasion aussi de partager une relative intimité, de faire l'expérience d'un certain inconfort (parfois on ne se douche pas, on dort ensemble...) et de gérer la mixité (entre filles et garçons, avec des adultes qui partagent les mêmes espaces, etc.).

Le refuge doit être convivial et les personnes qui vont s'y trouver (que ce soit le gardien ou les usagers) doivent donc accepter de cohabiter avec les jeunes : il est de ce fait important de contacter le gardien avant. A l'inverse, les jeunes doivent également être conscients qu'ils sont dans un lieu avec des règles à respecter.

■ Du point de vue de nombreux professionnels, un bénéfice important pour les jeunes est lié au fait de « sortir de sa zone de confort ».

« C'est la rupture avec la vie de tous les jours : le repas préparé soi-même, pas d'électricité, des toilettes sèches, la douche dans la rivière », témoigne un jeune de 16 ans à la suite d'une sortie en refuge. Sortir de sa zone de confort permet de mieux se connaître soi-même et de mieux se révéler dans un groupe. Le refuge est à ce titre particulièrement adapté.



© Nicolas Raynaud

■ Le refuge et les attentes des ados

Les ados ont souvent envie de moments entre eux, de pouvoir faire la fête ou a minima d'avoir un coin à eux. Mais aussi d'être dans un lieu « sans stress », un espace de liberté où se construire ses propres valeurs. Ils ont également besoin de sens, d'authenticité, de rencontres : sortir de la relation marchande du vacancier, se sentir reconnus, pouvoir échanger avec le gardien, participer... C'est en ce sens qu'il faut bien choisir son refuge.

L'adolescent recherche également la découverte, les expériences nouvelles. Il a souvent tendance à les vivre en trois temps : « l'avant » (la représentation qu'il en a), le « pendant », mais aussi « l'après », cette phase si importante où l'expérience sera racontée (aux parents, aux amis), mise en scène (en direct ou sur les réseaux sociaux), parfois même exacerbée dans ses aspects positifs ou négatifs (« c'était hyper paumé, les toilettes c'était trop rude, y'avait même pas de réseau ! »). L'éducateur devra ainsi veiller à prendre en compte et accompagner ces trois temps indissociables.

AMENEZ LES JEUNES EN REFUGE ...



Illustration : Cled'12 (rencontres citoyennes de la montagne 2012)

2.4

Quand aller en refuge ?



Le refuge des Souffles (Valgaudemar) aux 4 saisons (photos du gardien)

Des objectifs différents à chaque saison

■ Passer une nuit en refuge au printemps

Une sortie en montagne avec nuit en refuge à la fin de l'année scolaire permet de faire la synthèse du projet pédagogique de l'année. C'est souvent un moment de synthèse ou au contraire d'ouverture. Le printemps en montagne c'est le moment où la vie se réveille, où l'on peut plus facilement observer la faune.

Petit conseil d'enseignant :

« Éviter les sorties lors de la dernière semaine de classe parce qu'en cas de mauvais temps, aucune possibilité de report ».

Nous voilà tout juste ou presque rentrés de séjour... C'était très riche pour tous, riche d'apprentissages mais aussi riche d'échanges entre tous. Un site magnifique et un super accueil au refuge... Aucun souci sur le trajet, plus de névés dans la montée, les torrents étaient plus calmes en débit, des marmottes, des chevreuils, des hermines... Et un temps magnifique...

*Caroline Pallaud - École des Orres (05)
Destination Refuges*

■ Passer une nuit en refuge l'été

Le temps du loisir et des vacances (randonnée, pratique sportive, détente...) permet davantage la mixité et la rencontre d'autres pratiquants car la fréquentation estivale des refuges est plus importante et variée.

■ Passer une nuit en refuge à l'automne

C'est le début de l'année scolaire. Une sortie en montagne avec nuit en refuge permet de créer

une dynamique de groupe ; c'est un facteur de cohésion. En septembre (ou octobre pour certains refuges ouverts tard), les nuits sont plus courtes et cela favorise l'atmosphère « abri » du refuge. Et cela permet un travail particulier sur la nuit, avec de belles observations du ciel de montagne... sans se coucher tard ! Enfin, certaines personnes ressources, comme les gardes-moniteurs de parcs, sont plus facilement disponibles à cette saison (le printemps étant consacré aux nombreux comptages naturalistes en montagne).



Témoignage - Séjour régulier en refuge pour les 3^{ème} année de Bac Pro

« Plomberie et métiers de la montagne »

« Parmi les facteurs à l'origine du projet, nous avons le souci de renforcer la transmission de la culture de la montagne qui était le fait des grands-parents et des parents et qui n'existe presque plus aujourd'hui. Nous voulions donc que les jeunes rencontrent des acteurs de la montagne. Nous avons aussi constaté que les élèves connaissent peu ou pas le territoire du Parc de la Vanoise, qu'ils en ont une image faussée, alors qu'un certain nombre d'élèves habitent les communes du Parc. Il nous semblait donc important de leur permettre de côtoyer les agents du Parc dans la durée pour échanger avec eux et mieux les connaître. Par ailleurs, au lycée, les élèves sont formés aux métiers du bâtiment et aux métiers de la montagne, et en particulier du ski. Se forger une culture de la montagne permet d'apporter un service supplémentaire dans le métier de moniteur de ski afin de répondre aux questions élémentaires du public sur le milieu montagne.

En terme de dynamique de groupe, permettre à des jeunes de passer une semaine en refuge a permis de créer une vraie cohésion de classe, surtout en vivant des expériences originales (le dernier jour, à 5h du matin, les élèves sont partis seuls ou à deux dans la forêt proche pour vivre un petit moment d'écoute et d'observation personnel, avec ensuite le partage en groupe de ce qui a été entendu et ressenti). Enfin, le lycée a mis en place un système de « rites » pour chaque niveau de classe. Instauré depuis 3 ans, le séjour en refuge est devenu le rituel de l'année pour cette tranche d'âge (17 ans). Les jeunes demandent même « est-ce qu'on va bien en refuge cette année ? ».

Stéphane Damas, chef de travaux au lycée

« Le principal intérêt de ce projet pour le Parc national de la Vanoise est la rencontre de futurs professionnels du ski et du BTP. Un public que nous avons moins l'occasion de croiser lors de nos actions de sensibilisation. Nous souhaitons par l'expérience du terrain, sur une semaine, leur faire partager notre culture montagnarde in situ. Réaliser ensemble des calades ou regarder l'architecture des chalets d'alpage prend une toute autre dimension que de juste en parler dans une conférence. Ces jeunes acquièrent au lycée et dans leurs stages une solide culture professionnelle. Nous avons cherché à leur apporter le complément culturel qui est le centre de nos propres valeurs de conservation de la nature en montagne. Cette semaine est pour eux l'occasion de rencontrer d'autres professionnels de la montagne, gardes-moniteurs, accompagnateurs en montagne, gardiennes du refuge, etc. et de vivre un moment fort, ensemble en altitude ».

Guido Meeus, technicien éducation environnement au parc national de la Vanoise

■ Passer une nuit en refuge l'hiver

Cela permet la pratique d'activités hivernales (raquettes, etc.) et la découverte de la nature sous la neige, dans une ambiance encore plus sauvage, avec un sentiment d'isolement décuplé. Peu de

refuges sont accessibles en hiver sans une véritable connaissance des pratiques sportives de montagne à cette saison si particulière où les risques sont accrus. Il est donc indispensable de partager ce projet avec des adultes expérimentés (au moins dans l'intention) et des professionnels de la montagne.



Témoignage - Vivre l'aventure du refuge, en hiver aussi !

Christophe Gerrer, chargé de l'éducation à l'environnement et au territoire au Parc naturel régional du Queyras.

C'est en 2006 que la politique d'éducation à l'environnement et au territoire –ETT- du Parc naturel régional du Queyras –PNRQ- a été relancée. Si l'action vers les scolaires en est immédiatement un pilier fondamental – action visant TOUS les enfants-, il est rapidement apparu qu'une politique cohérente devait aussi investir d'autres champs éducatifs, comme le loisir des jeunes notamment.

C'est ainsi que sont nés « Les petits week-ends en montagne », imaginés sur un principe simple : permettre aux enfants de 8-12 ans¹ d'un territoire de (re)partir à la découverte de leur montagne, avec une cerise sur le gâteau toutefois : l'aventure du refuge.

Après une première expérience estivale, l'équipe formée de deux accompagnatrices en montagne, du responsable du secteur « Jeunes et familles » de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras –ACSSQ- et du technicien du PNRQ en charge de l'EET a rapidement souhaité décliner cette aventure dans une version hivernale. L'aventure commençait !

Le premier enseignement à tirer de cette expérience très riche, est qu'il aura fallu quatre années à cette équipe constituée d'adultes expérimentés en matière d'encadrement de jeunes, et tous professionnels diplômés de la montagne, pour trouver une formule pleinement satisfaisante. Mais quel beau cheminement !

En hiver, plus encore qu'en été, le premier point qui requiert une préparation sans faille et une attention soutenue est la sécurité du groupe...

La neige, le risque d'avalanche, le froid rapidement intense, la durée courte du jour ne permettent aucune improvisation. Les choix du refuge et de l'itinéraire sont donc déterminants. Nous avons opté pour le refuge de la Blanche à Saint Véran, accessible par un itinéraire piétons/raquettes et ski de fond damé, et donc sécurisé. Il va sans dire que notre vigilance redouble les jours précédents la sortie (consultation quotidienne du Bulletin Risque Avalanche –BRA- de Météo France via internet).

Un pilier de cette priorité absolue à la sécurité est le gardien du refuge. Avant la première édition, nous sommes montés le rencontrer, lui présenter le projet, discuter, échanger, boire un verre...

Son engagement entier dans le projet est un sésame précieux et INDISPENSABLE. Nous savons, pendant toute la montée vers le refuge (3h30 à pied, entre 2000 et 2500 mètres d'altitude, en février) qu'à la moindre difficulté, par téléphone satellite ou par liaison radio, nous pouvons l'appeler, et qu'il sera là en quelques minutes, avec sa moto neige et son expérience de la montagne. Et depuis quatre ans, nous avons recours à ses services : après 16 heures, nous nous retrouvons à l'ombre, la température chute très rapidement, et les enfants les plus jeunes (nous avons beaucoup de 8/10 ans) peuvent souffrir très vite du froid. A chaque édition, le gardien et son équipe sont donc descendus pour donner l'ultime coup de pouce qui permettra à tous d'arriver au refuge. Merci donc au gardien du refuge de la Blanche, et à toute son équipe pour leur investissement dans ce projet, qui ne pourrait exister sans leur soutien.

Un autre point qui a donné bien du fil à retordre à l'équipe est la gestion des affaires personnelles...

Une réflexion a abouti à la mise au point d'un trousseau minimal, communiqué aux parents. Une ultime vérification s'imposera toujours avant le départ, chacun ayant une bonne raison d'y ajouter quelque chose ! Notre idée étant de travailler sur l'autonomie en montagne, la première année, chacun a porté ses affaires dans son sac à dos. Cela s'est révélé trop éprouvant pour nos « petits », qui doivent déjà gérer le cocktail « effort/froid ».

Notre idée suivante a donc été de travailler avec un musher et des chiens de traîneaux, pour assurer le portage de nos bagages jusqu'au refuge. Nous nous sommes aussi dit que cela permettrait aux enfants de découvrir cette activité. Mais conduire un traîneau sur une piste damée, parfois en devers, avec des passages sur des glaciers, requiert des compétences spécifiques et reste du domaine de compétences de professionnels, formés à la fois à cette discipline sportive, et à la pédagogie. Depuis 2013, nous travaillons avec un musher diplômé, avec qui nous avons également pris le temps d'une préparation commune importante. Il vient lui-même accompagné de deux personnes supplémentaires. Cette équipe formée et expérimentée assure le portage des sacs et de la nourriture jusqu'au refuge, ainsi qu'une découverte de l'activité. En terme de préparation, de nombreux autres partenaires sont également contactés et informés : le service des pistes et les pisteurs –circuler avec un traîneau n'est pas autorisé partout-, la Commune, la Communauté de Communes.



▲ Montée au refuge de la Blanche - © C. Gerrer / PNRQ

Informations dans le refuge de la Blanche - © C. Gerrer / PNRQ ►



Nous savons tous que c'est uniquement lorsque tous les enfants (une vingtaine) auront rejoint le refuge, le samedi en fin d'après-midi, que nous serons sereins. Nous pourrons alors profiter pleinement de la magie de ce lieu, goûter, jouer, nous installer dans les dortoirs, y passer de bons moments entre copains, nous régaler des lasagnes de François et de son petit déjeuner avec du pain et du miel du pays, écouter une histoire avant de s'endormir, en inventer une et dormir bien au chaud, «la tête dans les Toilies»?

Le dimanche, c'est depuis «le camp de base» que constitue le refuge que nous pouvons organiser les activités, puis le retour...

Tout est tout de suite plus simple, l'abri est à portée de main... Et nous n'avons plus qu'à descendre ! Avant de reprendre la route, nous organisons de petits ateliers d'initiation à la sécurité hivernale (déclenchement de secours, recherche ARVA), une découverte de l'activité « chiens de traîneau » autour du refuge en toute sécurité (tout simplement magique !), des ateliers de land art avec la neige, des discussions sur le poster Refuge du REE05, des petits jeux sur les animaux de montagne...

Et l'aventure du refuge tient TOUTES ses promesses ! Pour les enfants, et pour chaque adulte !

C'est en hiver que le mot « refuge » prend tout son sens. Indéniablement.

Faire ce cadeau aux enfants -comme aux adultes- est une aventure, engagée, qui ne tolérera aucune improvisation. Pour qu'une vingtaine d'enfants puissent la vivre, dans le bonheur absolu de la montagne hivernale, c'est une dizaine d'adultes, tous professionnels et expérimentés qui travaillent directement autour d'eux, pendant deux jours, dans une vigilance constante. C'est cette équipe, soudée par le même amour de la montagne et par la même motivation intime à le faire partager pour qu'il continue à fleurir, qui est la clé de la réussite de ce projet. Merci à chacun ! Et que l'aventure continue !

Christophe, avec Guilhemette, Virginie, Claire, Paul, Robert,, François, Seb et toute l'équipe du refuge de La Blanche, Ben, John et son équipe (mushers), qui ont tous apporté leur pierre à la mise au point progressive de cette aventure. Merci aussi aux pisteurs secouristes qui entretiennent l'itinéraire emprunté et accompagnent les traîneaux qui s'y déplacent, à la commune de Saint Véran, à la Communauté de Communes «L'Escarton du Queyras», pour leur soutien à cette initiative, ainsi qu'à la Région Provence Alpes Côte d'Azur, qui le finance.

2 - Cherchez vite une carte du secteur, et le nom des sommets environnant le refuge, vous comprendrez vite !

Repères pratiques

pour monter une sortie
en refuge :
de l'idée au projet

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin »

Gaston Rebuffat

Afin de bien réussir sa première sortie, il est nécessaire d'effectuer une solide préparation en amont. On peut distinguer trois grandes étapes classiques : les préparatifs, la sortie, l'après sortie. Les éléments présentés dans cette partie pratique ne sont que des repères. A partir de cette trame indicative, à chacun de composer son projet en fonction de ses objectifs et de ses contraintes !



HMM, VIVEMENT LE PIQUE-NIQUE !

C'EST QUAND QU'ON ARRIVE ?





Témoignage - Récit d'une sortie scolaire à Buffère/Tre Alpini, juin 2012

Premier jour :

Départ en car de Savournon, tous frais... même la maîtresse ! Petite pause sur le trajet à Mont-Dauphin en compagnie des marmottes qui se laissent approcher. Arrivée dans la haute vallée de la Clarée. Écoute de l'eau et petit « briefing » avant le passage près de l'impressionnante cascade de Fontcouverte.

Pause déjeuner au bord de la Clarée qui forme un îlot à cet endroit grâce à un bras égaré. Quelques pieds dans l'eau pour se rafraîchir après nos trois heures de car et avant la bonne montée à Buffère.

Arrivée à Buffère le long de la Gardiole fleurie. Les enfants expriment leur émerveillement. Pause des sacs, rafraîchissements et petit tour aux abords du chalet, dans le vallon des marmottes. Envie d'immortaliser ce moment magique... et de faire un peu d'art : offrir un feuillage différent au mélèze foudroyé.

Un chevreuil nous rend visite alors que nous goûtons à la soupe aux herbes sauvages. On le voit de la salle de restauration. Du coup, la petite veillée se nourrit de la recette de la soupe aux herbes sauvages et de quelques histoires de loups du livre d'Emilie Carles (que je lis à tous, petits et grands).

Aussi, pour aborder le thème du pastoralisme (du lendemain), je leur lis aussi quelques planches rigolotes du « Génie des alpages » de Fmür... et au dodo (en petites chambres entre copains/copines)

Deuxième jour :

Vision de glaciers au loin et visions toujours aussi fleuries le long de notre montée au Col de Thures par le Col de l'Échelle. Rhododendrons, myosotis, narcisses, gentianes, bouton d'or, lys martagon, trolles (jaunes) et orchis (qu'on ne voit pas ici)... les enfants m'ont redonné tous les noms de fleurs de retour à l'école !

Découverte du lac Chavillon, dans le vallon des Thures, accompagnés par les craves à bec rouge. Mont Thabor et Grand Serru en arrière plan. Pieds dans l'eau, observation d'insectes et de mues, appel des grands corbeaux (par la maîtresse qui les imite très bien). Observation d'un chamois lors de la descente en Vallée Etroite.

Grande récréation football avec les enfants des gardiens italiens (et oui, ce soir-là, il y avait Italie-Espagne en vrai) ! On parle un peu italien.

Cette fois, pas d'histoire... On commence à en avoir plein les pattes (après le foot). Dodos en grands dortoirs séparés filles/garçons.



Troisième jour :

Vues matinales en Vallée Etroite. Balade matinale (sans sacs) au Lac Vert avant de prendre les sentiers du retour. Au premier aperçu du lac à travers les feuillages des mélèzes, deux écureuils nous offrent une poursuite... Moment silencieux devant ces arbres couchés dans le vert de cette eau mystérieuse.

Retour au refuge Tre-Alpini par un magnifique petit vallon traversé de petits ruisseaux. Il faut repartir. La grimpette nous attend... On fait donc quelques pauses : observation d'insectes aux verts et aux bleus métalliques... Pause en haut de la grimpette, à l'ombre de grands mélèzes faisant face aux rois mages.

Après un déjeuner au lac Chavillon dans lequel nous remettons les pieds, comme pour lui dire au revoir, descente en vallée de la Clarée par le vallon du Roubion (un bon raidillon).

En bas, ramassage de quelques morceaux de gypses (car il n'y a plus longtemps à porter), en guise de souvenir.

Arrivés au point final : observation panoramique 360° de tout notre parcours.

... et nous voilà dans le train !

Sylvie Ménoni, école de Savournon (05)



Trucs et astuces : la sortie de l'idée au projet... récapitulatif en quelques mots

	ETAPE	MOTS CLES
AVANT	Sortie liée au projet pédagogique	Sortie liée au projet pédagogique
		Evaluer le niveau du groupe
		Taille du groupe
	Préparer les jeunes	Préparer les jeunes et les familles, ainsi que l'encadrant
		Préparer le matériel
	Aspects techniques	Transports
		Prix
		Faire appel à un professionnel ?
	Comment s'habiller, quoi emporter ?	Assurance
		Comment s'habiller
Matériel individuel		
Anticiper l'arrivée au refuge	Matériel collectif	
	Règles de vie	
	Activités	
Repas	Veillée	
Prévention	Prix, quantités, composition, régimes particuliers	
	Reconnaissance du parcours	
	Météo	
En cas d'annulation ?	Horaires	
	Prévenir les personnes concernées	
PENDANT	L'accès au refuge	Vérifier l'équipement au départ
		Gérer le rythme et les horaires
		La cueillette
		En cas d'accident
	Dans le refuge	L'arrivée au refuge
		Règles de vie
		Gérer son groupe
		La soirée, la veillée
		Gérer la nuit
		Le départ
Garder une trace de l'expérience collective	Carnet de refuge	
APRES	Bilan	A chaud / A froid / Atelier « je me souviens »
	Valorisation	Carnet de refuge, exposition photo
	Remerciements	Au gardien et aux personnes qui vous ont aidé à organiser la sortie



Trucs et astuces – Qui peut vous aider à organiser une sortie ?

Selon le territoire et la nature du projet éducatif, les ressources à mobiliser peuvent varier. Citons néanmoins dans chaque département ou région : les services de l'Etat (DDCSPP, SDEN, Rectorat...), l'office de tourisme, le gardien du refuge, l'accompagnateur en montagne, le guide de haute montagne, le réseau d'éducation à l'environnement, la fédération sportive, le parc, le coordinateur de dispositif départemental pour les sorties en montagne avec nuitées en refuge (association ou collectivité), le service météo, etc.

3.1

Avant la sortie



3.1.1 Le projet avant tout

Pour assurer la réussite de la sortie, il est nécessaire de se poser les questions suivantes : « pourquoi ? » et « quel objectif à atteindre avec les jeunes ? ». **Le lien avec le projet éducatif de chaque structure est donc indispensable.** C'est une vraie préparation, qui interroge également l'implication des jeunes dans celle-ci.

Les professionnels de l'éducation et/ou de la montagne peuvent accompagner la préparation du projet pédagogique. Certaines structures en vallée (maisons des parcs, musée à thème, structure d'éducation à l'environnement, ...) représentent également des lieux-ressources (compétences, outils pédagogiques, ...) pour préparer ou approfondir un sujet traité pendant la sortie.

■ **Évaluer le niveau physique du groupe et bien choisir son refuge (voir aussi partie 2.3)**

Le temps d'accès, le dénivelé et le terrain de marche sont des paramètres indispensables à prendre en compte, afin que le groupe puisse parvenir jusqu'au refuge sans ressentir une grande fatigue (mais une marche trop facile peut réduire également l'expérience). Il est important de cibler un refuge qui dispose d'aires permettant aux jeunes de jouer et de pratiquer des activités après la marche et avant le moment du repas. L'intérêt pédagogique du bâtiment et de son environnement représente également un critère de choix.

Astuce : faire une petite randonnée au préalable avec le groupe, afin d'évaluer son niveau général et de repérer les jeunes qui pourraient avoir un peu plus de difficultés.

■ **Prendre en compte la taille du groupe**

Elle a une grande importance : l'expérience vécue ne sera pas la même en fonction du nombre. Plus on est nombreux, plus on risque de perdre

« l'expérience » de la montagne sauvage, isolée, où l'on se coupe du quotidien. De plus, certains refuges sont adaptés pour accueillir de grands groupes, tandis que d'autres ne disposent que de peu de couchages. Taille du groupe et choix du refuge correspondant participent ainsi à « l'ambiance » qui sera créée autour du projet pédagogique.

3.1.2 Une préparation de l'encadrant et des jeunes



Trucs et astuces – Se connaître, avoir déjà sa propre expérience

*Pour les néophytes, il est important de savoir mesurer ses capacités et ses limites. Le cas échéant, il est intéressant de **passer soi-même une nuit en refuge avant le séjour pour se forger une première expérience.** Cela permet de se rendre compte de ce que peuvent ressentir les jeunes pour leur première nuit, de ne pas se retrouver dans un lieu inconnu avec des règles de vie que l'on n'a pas intégrées, tout en ayant la responsabilité du groupe.*

■ **Prendre un temps de préparation avec les enfants et les parents**

A travers une réunion et/ou un support d'information, les parents se feront moins de soucis et laisseront plus facilement leurs enfants participer à la sortie. Pour les jeunes, c'est un moyen de les impliquer et de renforcer leur motivation. Le déroulement de la sortie sur place sera facilité car ils ne seront pas dans un lieu totalement inconnu et auront déjà intégré certaines règles de vie. Avec les jeunes, il est également nécessaire d'anticiper :

- une préparation physique, plus ou moins importante selon l'objectif de la sortie,

- la préparation du sac, qui peut se faire avec les parents (cf. listes plus loin). Définir avec eux un poids à ne pas dépasser (le sac est souvent trop lourd),
- une sensibilisation sur l'alimentation, pour que les jeunes mangent le matin et n'aient pas le ventre vide en cours de randonnée (et mangent leur pique-nique trop tôt !),
- un premier recueil préalable des représentations sur la sortie et le séjour en refuge (« une nuit en refuge, c'est quoi pour vous ? »), leurs attentes, leurs expériences, les craintes, etc.



Trucs et astuces - que faire si les parents et/ou les responsables de l'établissement sont réticents à laisser les jeunes passer une nuit en refuge ?

Le refuge peut susciter chez certaines personnes des représentations négatives. Il est alors nécessaire de prendre le temps de faire évoluer ces représentations sur des bases objectives. Par exemple :

- organiser une réunion d'information spécifique,
- si possible raconter une expérience personnelle vécue en refuge : cela peut rassurer vos interlocuteurs de voir que vous avez déjà de l'expérience, même si elle s'est déroulée dans le cadre privé,
- présenter des photos et/ou des films qui permettent aux personnes de se faire une représentation concrète et réaliste de ce qu'est le refuge,
- expliquer en détail les étapes de l'organisation et du trajet.

■ Bien communiquer sur le matériel

En montagne, l'équipement est capital pour profiter au mieux de la sortie. Il est important de bien communiquer auprès des parents et des enfants sur ce point. Il n'est en effet pas rare de voir des enfants arriver en petites tennis ou avec une valise à roulettes...

Important : Plusieurs structures d'accompagnement (parcs, réseaux d'éducation à l'environnement, FFCAM, conseil généraux, etc.) équipent gratuitement les refuges en matériel éducatif à destination des responsables pédagogiques : plaquettes, exposition, fiches techniques, longue-vue ou jumelles, jeux éducatifs, etc.



Exemples d'outils et supports de sensibilisation en refuge

3.1.3 Les aspects techniques

■ Le transport

Il peut exister des systèmes de transports en commun déjà organisés dans certains lieux. Cela permet de faire le lien avec un projet lié à l'environnement par exemple (« mobilité douce »).

■ Combien ça coûte ?

Des tarifs de groupes peuvent être pratiqués pour les nuitées en refuges et les transports en commun ; il est donc nécessaire de se renseigner. Concernant les repas, les enfants, et en particulier les plus jeunes, mangent moins qu'une personne adulte. Dans ce cas, il faut donc s'informer auprès du gardien pour savoir s'il est possible de faire des repas moins volumineux, avec un tarif adapté.

A noter qu'il existe des tarifs scolaires adaptés dans certains refuges (FFCAM, PN Vanoise, propriétaires privés,...) et certaines aides au séjour (Conseil Général, municipalités, FACIM en Savoie...)

■ Quand faire appel à un professionnel de la montagne pour aller en refuge ?

Cela dépend de la réglementation à laquelle chaque structure est soumise et des activités pratiquées. Dans les cas prévus par la loi, cela n'est donc pas négociable.

Il est possible de faire appel à un accompagnateur en montagne (pour encadrer la randonnée à pied ou en raquettes) ou à un guide de haute montagne (pour encadrer les activités de randonnée mais aussi le ski, l'escalade, l'alpinisme).

■ **En dehors des obligations légales,** chaque structure est libre de faire appel à des guides ou accompagnateurs en montagne, ainsi qu'à d'autres professionnels (gardes de parcs nationaux ou régionaux, personnel de l'ONF, etc.) ou encore à des bénévoles de fédérations. Cela peut apporter un vrai plus en fonction des objectifs pédagogiques du projet et de la sortie. L'encadrement professionnel a une vraie valeur ajoutée en termes de médiation avec le milieu.

■ Question assurance / déclarations...

La structure organisatrice doit être assurée, pour

les jeunes et pour les bénévoles et intervenants qui participent à la sortie.

Pour les Accueils Collectifs de Mineurs, penser à faire sa déclaration de séjour auprès de la DDSCS deux mois avant la nuitée envisagée, ou 8 jours avant s'il s'agit d'un séjour accessoire d'un accueil de loisirs.

■ Contacter le(la) gardien(ne)

Les refuges ont généralement des sites internet qui donnent déjà un bon niveau d'information générale (période d'ouverture, condition d'accès, équipement du refuge, etc.).

Outre la réservation de la nuitée, un contact téléphonique ou direct avec le/la gardien(ne) permet de :

- • donner des indications claires sur le groupe de jeunes
- • poser des questions logistiques (état du sentier, horaire du dîner, condition d'enneigement en hiver, ...) ou visant à enrichir le projet pédagogique : disponibilité du gardien pour un échange avec les jeunes, ressources présentes au refuge (livres, plaquettes, jeux, ...)
- • proposer de monter quelques fournitures (bois, salades et légumes frais, journal, ...) selon les besoins du refuge
- • voir si une rencontre est possible au moment du repérage de la sortie sur le terrain (voir plus loin)

3.1.4 Comment s'habiller, quoi emporter ?

Comment gérer la difficulté à équiper tout un groupe en matériel individuel et collectif ? L'important est de trouver un équilibre subtil entre « ne rien oublier d'indispensable » et « charger les sacs des enfants/jeunes au minimum ».



Le saviez-vous ?

D'après la masse musculaire, pour un adulte de 80 kg, le poids moyen du sac-à-dos « idéal » est de 8 kg (10 %). Pour un enfant de 40 kg, ce poids de confort est de 2,8 kg (7% du poids de l'enfant).

Comment s'habiller, de la tête aux pieds ?

- Un chapeau ou une casquette,
- Des lunettes de soleil¹,
- Un t-shirt + un pull type polaire,
- Un pantalon même en été (léger) pour éviter les orties et les coups de soleil,
- Une paire de chaussettes épaisses,
- Une bonne paire de chaussures de marche montantes est préférable à des baskets, même si elle peut suffire pour une marche sur sentier (éviter en tous cas les semelles lisses).

A mettre dans un sac à dos à bretelles pour chaque participant

- Une gourde d'un litre d'eau,
- Un pique-nique (de préférence avec peu d'emballages),
- Quelques barres de céréales ou des fruits secs (figues, pruneaux, amandes...) ou d'autres petites gourmandises énergétiques (à noter que les emballages individuels tombent plus facilement des poches),
- Un pull car même l'été en montagne il peut faire froid !
- Un vêtement de pluie léger,
- Un change : des sous-vêtements propres, un t-shirt, etc,
- Un sac en plastique pour protéger les vêtements dans le sac (en cas de pluie ou de gourde qui fuit), ou bien pour servir de poubelle,
- De la crème solaire (si possible, un flacon à partager à plusieurs),
- Une trousse de toilette minimale : brosse à dents et dentifrice (un tube à partager à plusieurs), éventuellement des lingettes (si possible biodégradables),
- Un «sac à viande» (draps cousus) (ou un duvet très léger) : les draps ne sont pas fournis au refuge, il y a par contre une couette ou une couverture sur chaque lit,
- Une petite lampe de poche pour pouvoir aller aux toilettes la nuit sans réveiller tout le monde (une à partager à deux ou trois).

S'il reste de la place dans le sac...

- Pour les petits pieds, une paire de chaussettes épaisses ou des petits chaussons d'intérieur (généralement les refuges en fournissent, mais disposent plutôt de grandes tailles).

Le matériel collectif

A prendre par le responsable du groupe et les adultes accompagnants - ou à répartir dans les sacs

- Une paire de jumelles,

- La carte IGN du parcours et une boussole,
- Un téléphone portable (ou emprunter une radio si le téléphone ne passe pas),
- Les numéros de téléphone utiles (les parents, les secours, le refuge, l'accompagnateur en montagne, ...),
- Une trousse de premiers secours, avec en particulier des pansements anti-ampoules et du désinfectant,
- Un petit rouleau de sacs plastiques,
- Du matériel supplémentaire pour équiper les jeunes : crème solaire, chapeaux, vêtements de pluie ou chauds en plus, chaussures car le matin même les jeunes peuvent arriver mal équipés, cela évite que la randonnée devienne un moment désagréable,
- Le bulletin météo du jour, imprimé sur du papier (pour des questions de responsabilité juridique),
- Du papier toilette.

3.1.5 Anticiper l'arrivée au refuge



S'amuser autour du refuge... © Laurent Girard

Dès l'arrivée au refuge, de nombreuses règles sont à respecter. Afin de gagner du temps sur l'organisation et de faire vivre aux jeunes un moment ludique et non rébarbatif, il vaut mieux **préparer en amont l'arrivée au refuge et les règles de vie en collectivité** (voir partie 1).

■ Prévoir des activités

Le refuge accueille tous types de publics, il se peut que vous ne soyez pas seuls avec votre groupe. La salle commune n'est donc pas le lieu idéal pour mettre en place une activité ou occuper les jeunes en attendant le repas du soir. De plus, il est parfois impossible d'accéder aux dortoirs avant la fin de l'après-midi. On peut donc **prévoir des activités à mettre en place** (petits ateliers observation de la nature, jeux, ...), ou bien des **temps libres à l'extérieur**. D'où l'importance de bien repérer les abords du refuge et leurs potentiels avant et/ou de téléphoner au gardien qui pourra vous renseigner.

3.1.6 Les repas

Pour les repas, il est possible d'anticiper avec le gardien des **repas adaptés**, moins volumineux pour les plus jeunes mais riches et diversifiés. Attention aux repas qui durent trop longtemps, le groupe risque de devenir dissipé et excité.

■ Pour les pique-niques

Il faut penser à celui du jour du départ au refuge et à celui du lendemain. Pour le premier jour, les enfants peuvent arriver avec, dans leur sac à dos. Pour celui du lendemain, il existe plusieurs solutions :

→ • Il est possible d'en commander au gardien, mais cela n'est pas compris dans la demi-pension et engendre donc des frais supplémentaires. Selon le contexte (balade au-dessus du refuge le matin, mauvais temps) et en fonction du gardien, au lieu d'un pique-nique il peut être intéressant de prendre le repas de midi au refuge, pour le même prix voire

moins cher si le menu est simplifié (ex : spaghettis bolognaises, ...).

- • Les adultes qui accompagnent le groupe peuvent préparer et porter eux-mêmes le pique-nique du lendemain. Veiller dans ce cas à emporter des denrées qui se conservent à température ambiante.
- • Les jeunes peuvent avoir leur deuxième pique-nique dans le sac. Mais attention, les viandes, les sauces de salade, la mayonnaise et autres produits périssables sont à proscrire !
- • Penser à faire des pique-niques énergétiques et peu volumineux, qui nécessitent peu d'emballages, car il faut ensuite les redescendre soi-même !
- • Enfin, en cas de mauvais temps (et toujours selon le contexte du refuge), une salle ou un espace « hors sac » peut être mise à disposition du groupe le temps du pique-nique.

La randonnée et l'altitude... ça creuse ! Pensez à prévoir un goûter collectif à l'arrivée au refuge et des barres énergétiques.



© Parc national des Ecrins

3.1.7 Prévention

La montagne est un milieu naturel qu'il convient d'aborder avec précaution, notamment par rapport aux dangers liés à la météo qui ne peuvent être pris à la légère ! N'hésitez pas à faire appel à un organisme compétent et aux professionnels de la montagne qui vous conseilleront.

■ Préparer et reconnaître l'itinéraire sur le terrain

Afin d'anticiper et d'adapter le projet de sortie, il est important d'avoir effectué une **préparation / reconnaissance à l'avance**. Cela permet de gérer des passages difficiles ou escarpés, des obstacles (torrent, névé, ...), de repérer les endroits où il est possible de se reposer et de faire des activités, de mieux estimer la durée du parcours et de prévoir éventuellement des itinéraires de repli.

Cette reconnaissance est à **faire sur l'ensemble de l'itinéraire, quelques jours avant**. Mais pas trop à l'avance non plus, pour être dans des conditions proches du jour J (un ruisseau franchi facilement pendant la reconnaissance peut devenir un torrent avec la fonte des neiges ou de grosses pluies récentes).



Trucs et astuces - Repérer l'itinéraire

- Une responsable était allée reconnaître à l'avance l'itinéraire vers un refuge pour son groupe d'enfants. Comme elle connaissait bien le sentier, elle a vérifié essentiellement les points sensibles du trajet sans aller jusqu'au refuge. Le jour J, la végétation ayant poussé, le groupe s'est retrouvé en situation de devoir traverser un champ d'orties fleuries... en short. L'histoire s'est bien terminée, mais la leçon est restée.

Dans cette phase de repérage, il est également conseillé de se présenter au gardien pour un échange sur le projet de sortie, pour les dernières informations sur l'itinéraire, ou simplement pour le plaisir et la convivialité.

Attention : le gardien est assez occupé, notamment au moment des repas. Il vaut mieux le voir

en milieu de matinée ou milieu d'après-midi, se renseigner lors du contact téléphonique (voir précédemment).

■ S'informer sur les conditions météorologiques

Elles sont à anticiper quelques jours avant la sortie :

- • Adapter la tenue des enfants en fonction de la météo,
- • En cas de pluie, si la sortie est maintenue, penser à repérer des lieux pour prendre le pique-nique à l'abri, et préparer des activités à faire dans le refuge,
- • Anticiper les orages, les alertes orange, d'éventuels lâchers de barrages EDF (selon site) qui peuvent mettre en péril la sécurité du groupe,
- • Penser également que des chutes de neige peuvent modifier la difficulté d'un parcours. Un chemin praticable ne le sera pas nécessairement s'il est enneigé ; le terrain devient glissant et peut parfois être exposé aux avalanches. De plus, cela peut engendrer la perte de repères : les panneaux, symboles et éléments naturels qui indiquent le chemin peuvent être recouverts.

Mais attention à ne pas tomber dans le piège d'annuler une sortie et de la reporter systématiquement si la météo est incertaine. Pour avoir une meilleure analyse des bulletins météo, faites-vous aider par des professionnels. A savoir qu'il existe des bulletins météo locaux, et par massifs montagneux, beaucoup plus précis.

■ Anticiper les horaires de départ de la sortie et de l'arrivée au refuge

Ceci afin de se laisser du temps pour adapter le rythme de marche au niveau des jeunes, de pouvoir mieux gérer des petits problèmes techniques (mettre un pansement, serrer les chaussures...) tout en arrivant à l'heure au refuge. Le gardien fixe en général un horaire collectif pour les repas, il est donc important d'être ponctuel !

La gestion d'un groupe d'enfants peut rallonger le temps d'accès au refuge et il faut donc adapter les horaires.

3.1.8 En cas d'annulation ?

Il faut savoir qu'en refuge, tout se prépare à l'avance. Pour accueillir un groupe, le gardien va devoir prévoir des provisions en quantité suffisante et commencer la préparation. Il va

peut-être également devoir refuser d'autres personnes pour pouvoir vous recevoir, notamment en haute saison. En basse saison, le gardien va certainement devoir faire des provisions spécialement pour votre groupe. Pensez donc si vous devez annuler à le faire suffisamment en avance. Il se peut que dans certains refuges il vous soit demandé des arrhes.



Gypète barbu et aigle royal - © Christian Couloumy / PNE



Jeune bouquetin mâle - © Rodolphe Papet / PNE



Lis orangé - © Rodolphe Papet / PNE



Marmotte - © Denis Fiat / PNE

3.2

Pendant la sortie



3.2.1 L'accès au refuge

■ Avant le départ, vérifier l'équipement des jeunes

Vérifier les chaussures, l'habillement, le contenu du sac à dos (les jeunes ont souvent trop de nourriture ou des gadgets inutiles), vérifier que la gourde soit pleine, etc. Un oubli peut gâcher la sortie au jeune ; à cette étape il est encore temps de l'équiper correctement.



Trucs et astuces - «N'en faites pas une montagne» : consommer des produits de la cueillette

Picorer framboises et myrtilles, goûter la feuille acidulée d'oxalis, etc., les tentations sont grandes tout au long du sentier. Selon la loi, aucune disposition ne s'oppose à la consommation de denrées « végétales » (plantes sauvages), sauf l'interdiction éventuelle de cueillir (espèces protégées, réglementations locales). Il faut alors se renseigner auprès de la Mairie, de la Préfecture, ou de l'espace protégé concerné (parc, réserve, ...). Source : guide Sortir !



Trucs et astuces - En cas d'accident

« Protéger, alerter, secourir » selon les bases du secourisme. Pendant l'appel des secours (112), laisser un adulte calme avec le blessé pour le surveiller et le rassurer. Les secours peuvent arriver par voie terrestre ou souvent, en montagne, par hélicoptère. A savoir :

● *En montagne, le portable n'est pas toujours sûr car les territoires sont couverts inégalement par les opérateurs (se renseigner auprès d'eux à l'avance). Cependant, même si vous avez peu/pas de signal sur votre téléphone portable, n'hésitez pas à composer le 112 et à insister un peu (en montagne, d'autres relais permettent parfois le lien).*

■ Gérer le rythme de la marche

Pendant la randonnée qui permet d'accéder au refuge, pensez à faire des pauses, à s'arrêter lorsque il y a des choses intéressantes à voir. Faire des pauses permet aux plus fatigués de se reposer, mais aussi de réduire l'écart de distance entre les plus rapides et les plus lents, et ainsi d'éviter des frustrations. Si plusieurs adultes sont là pour encadrer, il est possible de faire plusieurs groupes. D'une manière générale, il est important de rester vigilant quant aux petits signaux d'alerte, soit à l'oral (*j'ai faim, froid, ...*), soit par des signes physiques (*essoufflement, rougeur, pâleur, boitillement, isolement, ...*)

Lors de la montée au refuge, les enfants ont fait les activités « carte de l'itinéraire » et « profil topographique » sur lesquels ils devaient colorier en vert, jaune ou rouge les portions parcourues : c'était intéressant car les enfants prenaient des repères sur le parcours et essayaient de mettre des mots sur leur état physique et moral.

*Sophie Lafond - École de Ribiers (05)
Destination Refuges*

● **Important** : il existe deux signes importants si l'hélicoptère vous survole :

Les bras en Y = Yes, nous avons besoin d'aide.

Les bras en N ou / = No, nous n'avons besoin de rien

● Préparer une zone d'atterrissage pour l'hélicoptère en enlevant tout ce qui pourrait s'envoler ou bien gêner. Pour le reste, laisser faire les spécialistes et penser à vous éloigner/abriter autant que possible avec toutes les autres personnes de la zone d'atterrissage choisie par l'hélicoptère en fonction du site.



3.2.2 Dans le refuge

■ Quelles règles pour ce vivre-ensemble ? Quelques repères pour bien vivre en refuge...

Comme tout espace privé qui accueille du public, le refuge nécessite un comportement respectueux. Sa situation particulière (site isolé + vie de groupe) demande quelques adaptations (voir partie 1 - Informations sur la gestion des ressources).

Savoir vivre en refuge

Tous ces petits gestes vous feront apprécier davantage la vie en refuge et soulageront le travail de la gardienne ou du gardien.

Avant de partir en refuge

- Je me renseigne sur internet sur l'accès et l'ouverture du refuge, l'accueil des enfants et des animaux domestiques...
- Je contacte le gardien à l'avance pour réserver mon séjour (en laissant mon numéro de portable). Je me renseigne sur les conditions d'itinéraire et de météo. Je prévois si je ne viens pas.
- J'emporte mon "dupsac", ma lampe, mes bouchons d'oreille, et des vêtements chauds de recharge.

Dans le refuge

- À mon arrivée, je me présente au gardien.
- Je me déchausse en entrant et je range mes affaires.
- Je respecte les consignes de sécurité et les horaires fixés par le gardien : Repas - Ouverture des dortoirs - Extinction des feux/lever.
- Pour profiter pleinement des lieux, j'éteins mon portable (je ne suis pas certain de pouvoir le recharger). Le téléphone du refuge n'est pas à usage public.
- Pour le bien-être de tous, le refuge est un espace non fumeur.
- Je paie ce que je dois (même si le refuge est non gardé).
- Je débarrasse la table et je participe au nettoyage et au rangement.
- Je plie et range systématiquement mon couchage.

Les coups de main sympas

- Je peux monter du bois, des produits frais, le courrier ou le journal, redescendre des "bricoles" ... en fonction des besoins du gardien.
- Je peux proposer au gardien de participer à la vaisselle.

Aux petits soins pour les ressources

- J'éteins les lumières et je ferme portes et fenêtres.
- Pour ne pas grossir la poubelle du refuge, je descends mes déchets.
- Les réserves d'eau et de gaz sont limitées, d'autres attendent... Je prends ma douche vite fait, bien fait !
- J'utilise des produits biodégradables.
- Je n'ai pas les yeux plus gros que le ventre.
- En refuge, je ne jette pas quoi dans les WC !

En montagne je profite, mais aussi...

- Je m'informe sur les conditions de bivouac, de pique-nique et de feu en plein air.
- Je reste à distance des animaux sauvages, je ne les touche qu'avec les yeux.
- Une fleur curieuse, c'est une couleur de moins dans la montagne.
- De nombreux refuges sont situés dans des espaces protégés, je me renseigne sur les ressources et les règles de bonne conduite.
- Numéro des secours en montagne : 112. Y'a pas de réseau partout, mais j'insiste quand même.
- Dans tous les cas, je respecte la nature.

«Le refuge, c'est une petite maison collective dans un milieu superbe mais fragile»

■ L'arrivée au refuge

L'idéal est de se présenter au gardien avant de faire entrer le groupe. Ainsi vous pourrez prendre quelques minutes pour discuter avec lui et vous présenter. Il pourra vous indiquer d'éventuelles consignes particulières :

- • dortoirs attribués et horaires d'accès aux dortoirs,
- • lieu pour ranger le matériel collectif et l'équipement spécifique des jeunes,
- • horaires des repas et du lever,
- • demandes particulières, menus spéciaux, casse-croûtes du lendemain si besoin,...



En route vers le refuge CAF du Fond d'Aussois (Vanoise) - © Roger Foucault

■ Gérer son groupe dans le refuge

L'éducateur représente une interface entre les attentes du gardien et celles du groupe de jeunes. Il est un médiateur qui doit anticiper pour que tout se passe pour le mieux :

- • Veiller à l'installation des enfants dans les dortoirs, faire visiter le refuge et expliquer le fonctionnement des sanitaires, l'accès à l'eau potable, la gestion des chaussures, les règles de vie au refuge, la gestion des ressources.
- • Donner des consignes claires au groupe quant au respect du gardien, du personnel, des autres occupants et des lieux, des services (gestion des

déchets, économie de l'eau et du chauffage,...)

- • Procéder à l'installation du groupe et en gérer la sécurité en fonction des lieux et des abords du refuge.
- • Informer les jeunes des procédures d'évacuation en cas d'incendie, être attentif pendant les temps partagés avec les autres usagers (repas, soirée,...), laisser un temps d'autonomie aux jeunes dans la mesure du possible.

Cela permet d'éviter de troubler l'organisation du refuge et du gardien. Les jeunes se sentiront d'autant plus libres de circuler dans le refuge s'ils en connaissent bien les règles de vie.



Trucs et astuces - « N'en faites pas une montagne » : l'hygiène en refuge...

- Douche complète ou mini-toilette ? Selon l'équipement du refuge, sa ressource en eau, la saison, la fréquentation... la toilette peut être (très) réduite en refuge. Une bonne occasion d'aborder des sujets comme l'hygiène essentielle ou bien la surconsommation d'eau dans la salle de bains de sa maison !

■ Et la soirée ou la veillée ?

Pour les mêmes raisons, le **déroulement de la soirée/veillée** doit être anticipé, en tenant compte des horaires du gardien et des autres locataires du refuge ! Le respect du repos des randonneurs déjà couchés est essentiel. Pour cela, éviter les temps morts et l'agitation des enfants. Ce n'est pas forcément aux professionnels de la montagne d'animer les soirées : ils profitent généralement de ce moment pour se reposer ou préparer le lendemain (*à voir au cas*

par cas bien sûr, certains peuvent être intéressés pour partager des contes de la vallée, ou d'autres activités de leur crû). Il est possible de passer un moment avec le gardien (*à anticiper avec le gardien et en classe avant*) et de lui poser des questions sur son métier. Il peut être utile de laisser le choix aux enfants/jeunes (*souvent la veillée est courte car les plus jeunes sont fatigués*).

Pour que ce temps ait du sens, il est important de garder un lien entre le thème de la soirée et le fait d'être en montagne et en refuge.



© JM Francillon,
Ville de Grenoble

Quelques idées :

- Interview du gardien pour donner du sens à la sortie,
- Possibilité de regarder les étoiles, d'aller un peu plus loin autour du refuge marcher à la frontale (avec l'AEM selon la configuration des abords du refuge),
- Jeux de société classiques et/ou en lien avec la montagne ou le refuge (demander à l'avance aux gardiens s'il y en a au refuge),
- Certains refuges sont équipés de vidéos projecteurs. Voir ce que le gardien peut projeter... (ex : vidéos sur la vie des marmottes, sur le berger et l'alpage, ...). Mais le vécu est à privilégier !

■ Gérer la nuit

Passer une nuit en refuge, c'est aussi apprendre à dormir ensemble dans un cadre particulier. La préparation des enfants/jeunes fait partie intégrante du projet pédagogique.

Quelques conseils :

- Animer la veillée en finissant calmement, respecter l'horaire "d'extinction des feux" du refuge,
- Sortir seul(e) la nuit peut présenter des risques, suivant la configuration des abords du refuge (sol glissant, risques de chute

dans le noir...). Mais parfois les jeunes y sont obligés, surtout si les toilettes sont à l'extérieur. Le responsable du groupe doit en être conscient, et préparer ce temps avec les jeunes. Cela peut aller de l'interdiction de sortir la nuit à un repérage des itinéraires avec des recommandations, comme par exemple bien prendre la lampe de poche ! Pour les élèves de l'école primaire, l'accompagnement par un adulte est obligatoire,

- Donner une consigne claire à tous en cas de petits problèmes de nuit (peur, bobologie) : qui appeler, où.

Dormir en refuge : mixité filles-garçons ou pas ?

Concernant la mixité filles-garçons, les + de 6 ans doivent être séparés (dans la mesure du possible, cela dépend de l'aménagement du refuge bien entendu, le bon sens s'applique aux conditions locales : une séparation par bat-flancs peut être organisée, ou bien la rusticité peut être de mise pour une ou deux nuits). Mais surtout quel que soit l'âge, prévoir des couchages individuels (duvet ou sac à viande par exemple) (obligatoire pour les élèves du primaire).

Note : Il n'y a pas de texte qui régleme les conditions d'hébergement des mineurs spécifiquement en refuge. Le texte faisant référence en ce qui concerne les accueils collectifs de mineurs est le Code de l'action sociale et des familles (CASF article R227-6)¹

■ Le départ du refuge

- • Anticiper l'horaire et être actif le matin pour que le départ se fasse à l'heure définie et/ou imposée par le gardien du refuge, en ayant veillé au rangement minimal nécessaire,
- • Demander au groupe d'attendre à l'extérieur et refaire un tour de vérification des objets éventuellement oubliés,
- • Informer le gardien d'éventuelles difficultés rencontrées,
- • Ne pas oublier de payer la facture et de saluer le gardien et son équipe avant de partir...



© Roger Foucault

3.2.3 Garder une trace de l'expérience collective, collecter des informations

Il n'y a rien de plus important au monde, et pour le monde, qu'un beau souvenir d'enfance.

Fiodor Dostoïevski

■ Le carnet de nuit en refuge

(ou carnet de bord)

A préparer à l'avance... à tenir individuellement ou collectivement... il permet de conserver une trace de ce qui a été vécu (l'itinéraire sur la carte, la météo, les anecdotes, les gens rencontrés, les ressentis, etc).

Associé par exemple à des dessins et aux petits trésors collectés sur le chemin (indices faune/flore, photos, etc.), il enrichira le récit collectif et la phase de restitution (aux parents, aux autres élèves, etc).

¹ - Article R227-6 (Décret n° 2006-923 du 26 juillet 2006 art. 6 JO du 27 juillet 2006, relatif à la protection des mineurs – Code de l'action sociale et des familles) : Les accueils avec hébergement mentionnés à l'article R. 227-1 doivent être organisés de façon à permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de six ans de dormir dans des lieux séparés. Chaque mineur hébergé doit disposer d'un moyen de couchage individuel. L'hébergement des personnes qui assurent la direction ou l'animation de ces accueils doit permettre les meilleures conditions de sécurité des mineurs.

3.3

Après la sortie

C'est fini... et maintenant ?

Les petits castelroussins sont aux anges (leur instit aussi), tout s'est super bien passé, beau temps, accueil exceptionnel, nourriture excellente. Beaucoup de fleurs, des marmottes partout. J'ai reçu des emails de remerciements de la part de quelques parents, très sympas et très encourageants.

Pascal Coquelet - École de Châteauroux-les-Alpes (05) - Destination Refuges



© Laurent Girard

Favoriser l'expression individuelle et le retour sur le vécu

Faire un petit **temps d'expression individuelle** : dessin, texte, récit oral, ...

Faire un **bilan** à chaud avec les jeunes, afin de faire ressortir les aspects positifs et négatifs de la sortie. Un autre bilan peut être fait par la suite, ce qui laisse le temps aux jeunes de prendre du recul sur leur vécu.

Valoriser l'expérience des jeunes

Penser à faire une expo photos, un petit diaporama,

un article dans la presse, un goûter avec les participants...

Astuce : faire témoigner les jeunes de leur expérience l'année suivante auprès des nouveaux participants est valorisant pour eux, et permet de motiver les nouveaux.

Remercier

Toujours apprécié : envoyer un mot de remerciement au gardien et aux personnes qui vous ont aidé dans la préparation et la réalisation de cette sortie en refuge !

Atelier d'écriture «Je me souviens...»

Cet atelier prend peu de temps et s'avère souvent très utile. Après une petite introduction, l'éducateur demande de compléter « sans réfléchir » entre 5 et 10 propositions (à créer/adapter selon le contexte). Exemples :

- Je me souviens au moment du départ, j'ai... / sur le chemin de la montée... / pendant la nuit...
- Au refuge, je me souviens de la rencontre avec...
- Je me souviens que j'ai bien aimé quand... / pas aimé quand...
- Je me souviens qu'à ma famille, j'ai raconté que...

Une proposition énoncée, 3 minutes pour que chacun réponde sur sa feuille. Puis une nouvelle, etc. Ensuite, les jeunes peuvent partager ce qu'ils veulent de leurs écrits avec le groupe. Ou bien cela peut servir pour la partie bilan ou valorisation de l'expérience collective.

Intérêt : retour sur son vécu personnel, formulation, analyse, partage et échanges.



Témoignage - Après coup, qu'en pensent les élèves de Montmélian ?

Dans le cadre de l'opération « Ton collège à la montagne » proposée par le Conseil Général de Savoie depuis septembre 2011, le collège Pierre et Marie Curie de Montmélian (73) porte un projet pédagogique avec les classes de 6^{ème} au refuge de L'Orgère (73)¹.

- Les objectifs généraux : 1/ faire découvrir à l'élève de 6° l'environnement de haute montagne dans un cadre sécurisé et accessible ; 2/ lui permettre de s'intégrer dans sa classe et construire un lien social ; 3/ lui donner envie de développer son activité de randonnée.
- Le lien avec le projet d'établissement : enrichir la culture par une ouverture sur l'extérieur. Permettre des découvertes et enrichissement plus variés, plus larges.
- Le lien avec le Contrat d'objectifs : ouverture culturelle. Donner envie d'intégrer le groupe Montagne dans le cadre de l'accompagnement éducatif.
- Le lien avec le projet EPS :
 - Autonomie** : Se connaître, s'organiser, connaître ses limites, gérer son effort.
 - Initiative** : Découvrir le milieu dans lequel j'évolue pour l'appréhender en toute sécurité.
 - Solidarité** : S'investir pour construire du lien social. Communiquer, partager, s'accepter, s'entraider.

J'ai voulu aller rechercher le ressenti et ce qu'il restait de souvenirs de l'expérience, 9 mois après. J'ai donc créé un questionnaire que j'ai fait passer aux 2 classes concernées², en voici les retours.

Concernant la vie en refuge, l'expérience de dormir en dortoir en montagne a été majoritairement positive. La moitié d'entre eux souhaite la renouveler, 1/3 pour le cadre spécifique du refuge, 2/3 pour la convivialité (« *excitant de dormir en dehors de chez soi* »). La priorité est l'organisation dans le dortoir et tenir compte de l'autre (préoccupation majeure : « *avec qui je vais être* »). Ceci souligne également la préoccupation de cohésion dans le choix des camarades avec qui partager son lieu de vie. La nécessité pour l'élève

d'être autonome et de gérer ses affaires n'est pas ressentie du tout comme prioritaire, ce qui peut se démarquer de l'intention première de l'adulte. De ce fait, l'intervention de l'adulte est indispensable et très active à ce moment-là. Le temps du **repas** reste un temps ordinaire dont le souvenir est lié à la convivialité (ou bien est particulièrement fixé s'il est associé à un événement particulier, ici l'anniversaire). Quant à la **veillée**, la partie questionnaire interactif a été totalement évacuée pour ne retenir que celle de contes. L'apport de connaissances sur ce créneau ne semble donc pas prioritaire ni pertinent. Ou alors l'organiser sous une forme jouée, style memory ou autre.

Concernant la randonnée en montagne, on découvre que pour 2/3 c'est un milieu déjà connu et familier par certains aspects. La grande randonnée a été préférée au sentier découverte, malgré la difficulté nettement plus importante. La sensibilité au paysage fait l'unanimité, suivie de l'intérêt pour la présence d'animaux. Il est surprenant de se rendre compte que 30/45 élèves ne gardent aucun souvenir des multiples connaissances abordées pendant le sentier découverte. Cela amène à s'interroger sur les moyens à mettre en place pour fixer ses connaissances, à court ou moyen terme, sachant que le jeu interactif au moment de la veillée (qui reprenait ces notions) n'a pas atteint non plus cet objectif. **La sensibilité à l'environnement** est présente dans le fait d'être en montagne (« *le décor* », « *sensation d'être grand* » !), surtout la différence par rapport aux nuisances urbaines (« *pas de pollution, pas de bruit* »). La curiosité par rapport à la faune est dominante. L'aspect ludique est souligné également par les élèves.

Avec 39 élèves sur 44 qui considèrent que **cette expérience leur a permis de faire connaissance avec la classe, l'objectif de recherche de cohésion est atteint**. 3 enfants sur 4 souhaitent renouveler l'expérience de dormir en refuge. 1 sur 7 ne veut pas retourner en montagne. Parmi les meilleurs souvenirs cités : *les marmottes, la balade avec le pique-nique, la vue quand le brouillard s'est*

1 - L'enseignante emmène également des collégiens en refuge dans le cadre d'un groupe Montagne qui fonctionne toute l'année en accompagnement éducatif.

dissipé, être tous ensemble, fêter mon anniversaire au refuge, etc. Un souvenir drôle ? La blague au guide. Un souvenir triste ? Quand on est partis !

En synthèse/ analyse : Les élèves ont déjà une sensibilité à l'environnement et sont curieux de ce qu'ils peuvent découvrir dans le milieu (surtout les animaux). Il reste peu de souvenir des connaissances pures acquises par les informations données par les adultes ou les panneaux mais plus des souvenirs de sociabilité. Il me semble prioritaire de favoriser ces situations d'interactions plutôt que de prise d'informations. On peut cependant réfléchir à la manière de fixer un minimum les connaissances, sachant qu'un outil comme le questionnaire interactif

utilisé à la veillée ne semble pas avoir fixé les notions (du moins sur le long terme). Je pense cependant qu'une prise d'informations écrites pendant le séjour n'est pas forcément une solution, car elle cloisonne l'élève dans des exigences scolaires qui le feront passer à côté de ressenti plus émotionnel. Cette expérience est avant tout une situation chargée de favoriser la cohésion d'un groupe et créer du lien social dans un contexte parfois contraignant qui sollicite des valeurs de respect, solidarité et d'autonomie. Le rôle des adultes encadrants doit à mon avis privilégier cet aspect.

Ghislaine Revol, Professeur d'EPS - référent de l'organisation du Plan montagne au collège.



© Roger Foucault

Annexes



QUE DES BONNS MOMENTS

MERCI AU GARDIEN DU REFUGE!



4.1

Pour aller plus loin

4.1.1 Un portail internet est à votre disposition pour aller plus loin :

Parce qu'un document écrit doit être synthétique et parce que l'actualité est vive dans ce domaine, un portail internet est mis en place en complément du guide pratique. Vous y trouverez :

- • des liens actifs vers des sites internet ressources : informations sur le refuge et son territoire, outils pédagogiques, etc.
- • une bibliographie et des documents à télécharger
- • l'actualité, les événements, les initiatives des récits, des témoignages,
- • etc.

Vous pourrez accéder au portail internet par les sites www.coordination-montagne.fr ou www.reema.fr

4.1.2 Le refuge, origine du mot :

Étymologie : *Provenç. refug, refuy, refuch, refut ; espagn. refugio ; ital. rifugio ; du lat. refugium, de refugere (voy.). On remarquera les deux formes refui et refuge.*

Au premier abord, il semble que dans refuge il y ait l'idée de fuite, de fugue (*fugere* en latin), mais justement non, c'est le contraire (le *re* de refuge) : l'idée de l'arrêt de la fuite, un lieu où on cesse de fuir !

Pourquoi ? Car on y trouve asile ; la menace, le danger n'y ont plus leur place. Plus classique-

ment et historiquement il y avait des « *maison de refuge* », des « *villes de refuge* », qui pratiquaient le droit d'asile ...

En référence à Dieu, refuge nous renvoie en effet, au 12^{ème} siècle, aux notions de soutien et d'assistance (recours). Au 13^{ème} siècle, il s'agit déjà d'un lieu où l'on se retire pour se mettre en sûreté. Le refuge révèle également, sans doute dans un esprit religieux, là encore, un sens de la solidarité. En effet, refuge est défini au 17^{ème} siècle comme « *un lieu où se rendent les gens qui ne sont guère reçus ailleurs* ».

On lit aussi peu après : « *Il y a un hôpital à Paris qu'on appelle le Refuge, où l'on enferme les filles de mauvaise vie* ». Trouver refuge ou se réfugier recouvre l'idée d'échapper à l'agressivité d'un milieu environnant comme l'hostilité ou l'agressivité humaine, à la dangerosité physique (voies de circulation dès 1875 : « *terre-plein où les piétons se mettent à l'abri des voitures* »), à un milieu naturel, aux intempéries ou de retrouver un état de sérénité pour retrouver sa voie, son chemin ou ses esprits (!) quand on est perdu... Le refuge désigne communément aujourd'hui un abri de montagne, un endroit où l'on se met en sûreté ou à l'abri...

4.1.3 Quelques termes « montagne » :

Adret : En montagne, versant le plus ensoleillé d'une vallée, opposé à l'ubac (ce terme et son synonyme «endroit» sont surtout employés dans les Alpes ; leur équivalent pyrénéen est «soulane»). L'adret est le versant le plus favorable aux cultures et à l'habitat.

Ubac : Dans les Alpes, versant le moins ensoleillé d'une vallée (généralement exposé au nord), souvent forestier.

Dénivelé : Différence d'altitude ou de niveau entre deux points.

Névé : Partie amont d'un glacier où la neige (évoluant par tassement et fusion partielle) se transforme en glace - Plaque isolée, mais relativement importante, de neige persistant en été.

4.1.4 Quelques sigles utilisés dans le guide :

AEM : Accompagnateur en montagne
ARS : Agence Régionale de Santé
CRS : Compagnie Républicaine de Sécurité
DAG : Détachement Aérien de Gendarmerie (hélicoptère)
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Publics
DDT : Direction Départementale des Territoires
DSDEN (ex-IA) : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
PGHM : Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne
SDIS : Centre Départemental d'Incendie et de Secours
SNAM : Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne
SNGM : Syndicat National des Guides de Montagne
SNGRGE : Syndicat National des gardiens de Refuges et Gîtes d'Etape

4.1.5 Quelques contacts utiles spécifiques à l'activité

Réseaux / structures d'accompagnement

- • Coordination nationale pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme : www.coordination-montagne.fr
- • Réseau d'éducation à la montagne alpine : www.reema.fr
- • Parcs de montagne : www.alparc.org, www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr, www.ecrins-parcnational.fr, www.parc-pyrenees.com, www.parcnational-vanoise.fr, www.mercantour.eu
- • Pôle de ressources national Sports de nature : www.sportsdenature.gouv.fr
- • En passant par la montagne : www.montagne.org

Professionnels de la montagne

- • Syndicat National des Gardiens de Refuges et Gîtes d'Etape
- • Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne : www.lesaem.org
- • Syndicat National des Guides de Montagne : www.guides-montagne.org

Fédérations de la montagne

- • Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne – FFCAM : www.ffcaml.fr
- • Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade : www.fffme.fr
- • Fédération Française de la Randonnée : www.ffrandonnee.fr

4.1.6 Où trouver son refuge ?

Liste des sites web permettant d'avoir accès à des listes de refuges, parfois géolocalisés sur une carte :

- • Refuges info : www.refuges.info
- • FFCAM : www.ffcaml.fr/refuges_centres_de_montagne.html#UzrGv1fRPjs
- • Société des Touristes du Dauphiné : www.std-montagne.fr/index.php/default/default/affichepage?sujet=situationGeoRefuges
- • Dans la Vanoise : www.refuges-vanoise.com/portail
- • Dans les Pyrénées : www.pyrenees-refuges.com
- • Clarée Thabor : www.refugesclareethabor.com/fr/index.aspx
- • Dans le Mercantour : www.mercantour.eu/index.php/accueil-et-decouverte/se-loger/hebergement-dans-les-refuges-de-montagne
- • En Isère : www.isere-tourisme.com/selection/refuges www.hautes-alpes.net/fr/ete/dormir/refuges.html
- • En Savoie et Haute-Savoie : www.savoie-mont-blanc.com/Preparer-son-sejour/Hebergements www.autourdumontblanc.com/ www.tourdesfiz.com/
- • En Rhône-Alpes : <http://fr.rhonealpes-tourisme.com>

4.2

Annexe 2 : réglementation

4.2.1 La définition du refuge

Au chapitre VI du titre II du livre III du code du tourisme (partie réglementaire), sont insérés les articles D. 326-1 à D. 326-3 ainsi rédigés :

Source : www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=6D755C184F17A5EB8623964617452D7B.tpdjo15v_3?idArticle=JORFARTI000001112997&cidTexte=JORFTEXT000000823107&dateTexte=29990101&categorieLien=id

« Art. D. 326-1. - Un refuge est un établissement d'hébergement recevant du public gardé ou non, situé en altitude dans un site isolé.

« Son isolement est caractérisé par l'absence d'accès tant par voie carrossable que par remontée mécanique de type téléporté ouvertes au public et par l'inaccessibilité pendant au moins une partie de l'année aux véhicules et engins de secours.

« Le refuge est situé en zone de montagne, au sens du chapitre Ier du titre Ier de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.

« Art. D. 326-2. - Le refuge offre un hébergement à caractère collectif à des personnes de passage. La capacité d'hébergement d'un refuge est limitée à 150 personnes. **Les mineurs peuvent y être hébergés.**

« En complément des équipements nécessaires à l'hébergement, le refuge peut disposer des aménagements permettant de dispenser un service de restauration.

« Art. D. 326-3. - Au titre de sa fonction d'intérêt général d'abri, le refuge dispose en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public.

« Lorsque le refuge est gardé, cet espace comprend au moins une salle permettant de consommer ses propres provisions.

« Lorsque le refuge n'est pas gardé, cet espace offre également un hébergement sommaire. »

4.2.2 L'hébergement des mineurs en refuges de montagne

La parution d'un nouveau texte est prévue courant 2014.

Vous pourrez retrouver les liens vers ce texte sur : www.reema.fr et www.coordination-montagne.fr. Il est actuellement possible d'organiser des sorties avec hébergement en refuge pour des mineurs sous certaines conditions. Rapprochez-vous des organismes compétents pour votre structure : direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), direction départementale de la cohésion sociale (DDCS),...



© Roger Foucault

4.2.3 La réglementation des activités physiques en accueils collectifs de mineurs

Voir directement la source réglementaire : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025837392&dateTexte=&categorieLien=id

FICHE N° 13

Famille d'activités	Randonnée pédestre
Type d'activités	Déplacement en moyenne montagne, d'un temps de marche effectif de 4 heures maximum par jour, ne comportant pas de difficultés techniques.
Lieu de déroulement de la pratique	Déplacement en moyenne montagne, d'un temps de marche effectif de 4 heures maximum par jour, ne comportant pas de difficultés techniques.
Public concerné	Tous les mineurs
Taux d'encadrement	Pour les personnes répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles, le nombre de pratiquants est déterminé par l'encadrant. Dans les autres cas, l'effectif maximum par encadrant est calculé en fonction de l'itinéraire et du niveau des pratiquants sans toutefois pouvoir excéder 12 mineurs.
Qualifications minimales requises pour encadrer	Peut encadrer, toute personne majeure répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles. Peut aussi encadrer, une personne majeure déclarée comme faisant partie de l'équipe pédagogique permanente de l'accueil, titulaire d'une qualification reconnue par le ministre chargé de la jeunesse pour assurer les fonctions d'animation.
Conditions particulières pour les accompagnateurs supplémentaires	Peut accompagner le groupe, toute personne majeure, déclarée comme faisant partie de l'équipe pédagogique permanente de l'accueil, dont le niveau d'aptitude et de capacité est jugé par l'encadrant suffisant dans cette activité en vue de faciliter son bon déroulement.
Conditions d'organisation de la pratique	Le directeur de l'accueil communique la liste des participants et leur âge à l'encadrant. L'encadrant doit avoir reconnu l'itinéraire. Il porte le projet d'activité à la connaissance du directeur de l'accueil et l'informe de l'heure exacte de départ du groupe et de l'heure prévue pour le retour. Le matériel est conforme aux normes en vigueur. L'encadrant doit être muni d'un équipement de secours, du matériel collectif adapté ainsi que d'un moyen de communication permettant de joindre rapidement les secours. L'organisation de l'activité doit être conforme aux règles fixées par la Fédération française de la randonnée pédestre.

FICHE N° 13.2

Famille d'activités	Randonnée pédestre
Type d'activités	Randonnée pédestre en montagne
Lieu de déroulement de la pratique	Sur sentier et hors sentier. Domaines d'exclusion : - les zones glaciaires ou habituellement enneigées en été ; - les terrains nécessitant l'utilisation des techniques et matériels d'alpinisme.
Public concerné	Tous les mineurs
Taux d'encadrement	Pour les personnes répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles, le nombre de pratiquants est déterminé par l'encadrant. Dans les autres cas, l'effectif maximum par encadrant est calculé en fonction de l'itinéraire et du niveau des pratiquants sans toutefois pouvoir excéder 12 mineurs.

Qualifications minimales requises pour encadrer	<p>Peut encadrer, toute personne majeure répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles.</p> <p>Peut aussi encadrer, dans les limites fixées par la fédération concernée, une personne majeure, déclarée comme faisant partie de l'équipe pédagogique de l'accueil et titulaire d'un brevet dédié à l'encadrement de la randonnée en montagne, délivré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la fédération française de randonnée pédestre ; - par la fédération française de la montagne et de l'escalade ; - par la fédération française des clubs alpins et de montagne.
Conditions particulières pour les accompagnateurs supplémentaires	<p>Peut accompagner le groupe, toute personne majeure, déclarée comme faisant partie de l'équipe pédagogique permanente de l'accueil, dont le niveau d'aptitude et de capacité est jugé par l'encadrant suffisant dans cette activité en vue de faciliter son bon déroulement.</p>
Conditions d'organisation de la pratique	<p>Le directeur de l'accueil communique la liste des participants et leur âge à l'encadrant. L'encadrant porte le projet d'activité à la connaissance du directeur de l'accueil et l'informe de l'heure exacte de départ du groupe et de l'heure prévue pour le retour. L'encadrant doit être muni d'un équipement de secours, du matériel collectif adapté ainsi que d'un moyen de communication permettant de joindre rapidement les secours. L'activité est organisée conformément aux usages et s'appuie sur les principes fondamentaux de sécurité. Elle peut se dérouler sur plusieurs jours.</p>

ANNEXE 1 4 - FICHE N° 14.1

Famille d'activités	Raquettes à neige
Type d'activités	Promenade en raquettes
Lieu de déroulement de la pratique	L'activité se déroule aux alentours immédiats du lieu d'implantation de l'accueil ou sur un circuit balisé dans un site bénéficiant d'infrastructures (chalet d'accueil, plan des itinéraires, etc.).
Public concerné	Tous les mineurs
Taux d'encadrement	L'encadrant détermine l'effectif du groupe en fonction de la difficulté du parcours envisagé et du niveau des pratiquants, dans une limite maximum de 12 mineurs par encadrant.
Qualifications minimales requises pour encadrer	<p>Peut encadrer, toute personne majeure répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles.</p> <p>Peut aussi encadrer, une personne majeure, déclarée comme faisant partie de l'équipe pédagogique de l'accueil et titulaire d'une qualification lui permettant d'exercer les fonctions d'animation.</p>
Conditions particulières pour les accompagnateurs supplémentaires	<p>Peut accompagner le groupe, toute personne majeure, déclarée comme faisant partie de l'équipe pédagogique permanente de l'accueil, dont le niveau d'aptitude et de capacité est jugé par l'encadrant suffisant dans cette activité en vue de faciliter son bon déroulement.</p>
Conditions d'organisation de la pratique	<p>Le directeur de l'accueil communique la liste de tous les participants et leur âge à l'encadrant. L'encadrant porte le projet d'activité à la connaissance du directeur de l'accueil et l'informe de l'heure exacte de départ du groupe et de l'heure prévue pour le retour. La pratique de l'activité est conditionnée à une reconnaissance préalable de l'itinéraire par l'encadrant ainsi qu'à la consultation des prévisions météorologiques. L'encadrant doit être muni d'un moyen de communication permettant de joindre rapidement les secours. L'activité est limitée à la journée, avec un temps de déplacement effectif en raquettes de deux heures maximum.</p>

FICHE N° 14.2

Famille d'activités	Raquettes à neige
Type d'activités	Randonnée en raquettes
Lieu de déroulement de la pratique	Tous terrains de pratique appropriés à l'activité
Public concerné	Tous les mineurs
Taux d'encadrement	Le nombre de pratiquants par encadrant est déterminé en fonction de la difficulté de l'itinéraire et du niveau des pratiquants.
Qualifications minimales requises pour encadrer	Peut encadrer, toute personne majeure répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles.
Conditions d'organisation de la pratique	Le directeur de l'accueil communique la liste des participants et leur âge à l'encadrant. L'encadrant porte le projet d'activité à la connaissance du directeur de l'accueil et l'informe de l'heure exacte de départ du groupe et de l'heure prévue pour le retour. Le matériel est conforme aux normes en vigueur. L'encadrant doit être muni du matériel collectif adapté ainsi que d'un moyen de communication permettant de joindre rapidement les secours. L'organisation de l'activité doit être conforme aux règles de l'art.

ANNEXE 1 - FICHE N° 1

Famille d'activités	Alpinisme
Type d'activités	Activité d'alpinisme et activités assimilées
Lieu de déroulement de la pratique	Tout terrain de montagne
Public concerné	Tous les mineurs. Pour les mineurs de moins de 12 ans, la pratique est limitée aux activités d'éveil et de découverte du milieu spécifique dans des écoles d'alpinisme (rocher, neige et glace) dont l'accès ne présente pas de difficulté particulière.
Taux d'encadrement	L'encadrant détermine le nombre de pratiquants qu'il prend en charge en fonction du niveau de difficulté du site et du niveau des pratiquants.
Qualifications minimales requises pour encadrer	Peut encadrer, toute personne majeure répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles.
Conditions d'organisation de la pratique	Le directeur de l'accueil communique la liste de tous les participants et leur âge à l'encadrant. L'encadrant porte le projet d'activité à la connaissance du directeur de l'accueil et l'informe de l'heure exacte de départ du groupe et de l'heure prévue pour le retour. Le matériel est conforme aux normes en vigueur, notamment pour la mise à disposition des équipements de protection individuelle concernant les chutes en hauteur. L'encadrant doit être muni du matériel collectif adapté ainsi que d'un moyen de communication permettant de joindre rapidement les secours. L'organisation de l'activité doit être conforme aux règles de l'art.

4.2.4 La réglementation des sorties scolaires de l'Education nationale

Voir directement la source réglementaire : www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/sorties.htm



© Thierry Maillet - Parc national des Ecrins

4.2.5 La réglementation dans les espaces protégés montagnards

Nombre d'itinéraires d'accès au refuge sont dans des cœurs de parc ou des réserves naturelles, territoires sur lesquels s'applique une réglementation spécifique (*voir directement auprès de l'espace protégé concerné*). Ils sont en quelque sorte le code de bonne conduite de toute découverte de la montagne.



© Parc national des Ecrins





Votre avis ?

Nous espérons que la lecture de ce guide pratique vous a apporté satisfaction. En vu d'une prochaine édition (et toujours dans l'idée d'une démarche collective), nous serions heureux de recueillir votre avis sur ce document. Merci du petit temps que vous voudrez bien y consacrer !

Le guide pratique m'a été utile
(1 : pas du tout, 5 : énormément)

1 2 3 4 5

Ce que j'ai le plus apprécié dans le document :

Ce qui m'a le moins attiré dans le document :

Les petites coquilles, incorrections, etc. que j'ai repérées :

Pour améliorer la prochaine édition, je propose de :

Votre expérience ?

En complément du guide pratique, un portail internet est mis en place pour compléter les informations du document, donner les actualités sur le sujet, échanger des pratiques de terrain, etc. Votre témoignage de porteur de projet sera le très bienvenu sur cet espace internet (et éventuellement dans la prochaine version du guide).

Vous avez organisé une sortie éducative en montagne avec nuit(s) en refuge, vous nous racontez (très librement) votre expérience et celle des enfants/jeunes ?

Merci de vos retours !

isabelle.roux@reema.fr

emmanuelle@coordination-montagne.fr

Seb Max Colline, SAFIA Marco Benoît EMMANUELLE Phil
 Justine Pauline ZOE FRANK SYLVIO AUGUSTIN ISABELLE Claude
 Solène BENJAMIN Pierre Stéf LILI FIONA MORGANE ALI Sofia

La montagne est espace de nature, depuis longtemps l'homme la parcourt, l'explore et l'exploite. Découvrir, conquérir les sommets, passer les cols... les refuges ont été bâtis pour permettre aux hommes d'aller plus loin, d'avoir un lieu pour s'abriter, se reposer. Aujourd'hui, ils offrent de nouvelles formes d'accueil et de confort. Mais ce qui fait leur singularité et leur charme, c'est qu'ils ont gardé leur fonction première : celle d'accueillir les passants et les réfugiés de la montagne. Pour les jeunes, ils représentent une aubaine : celle de l'expérience personnelle et du beau souvenir d'enfance.



La montée au refuge est un acte à la fois naturel et symbolique. La contemplation d'un lever ou d'un coucher de soleil, l'observation d'un ciel étoilé, la nuit en collectivité sont autant de moments propices au plaisir et à l'émerveillement « d'être » en montagne. Dans ce contexte de simplicité et de convivialité, les valeurs transmises aux jeunes prennent tout leur sens. Elles s'inscrivent dans une culture de la montagne, partagée par ses habitants et ses visiteurs.

Ce guide s'adresse à tous ceux qui souhaitent réaliser ou soutenir un (premier) projet de découverte de la montagne avec nuit(s) en refuge, avec des mineurs encadrés : animateurs, éducateurs, enseignants, accompagnateurs, guides, initiateurs, bénévoles, moniteurs, organisateurs, décideurs, élus, ...

Il vous aidera à imaginer puis construire une sortie éducative, de l'idée au projet, étape après étape et en toute sécurité. Finalement, le plus dur sera sûrement de faire des choix, sur le plan pédagogique comme sur le lieu de la sortie, tant le panel qui s'offre à vous est d'une grande richesse !

A bientôt en refuge !

S'appuyant sur de nombreuses expériences et témoignages, ce document est l'œuvre d'un collectif d'acteurs de l'éducation et de la montagne, qui se mobilisent pour que les sorties en montagne demeurent une pratique éducative vivante.

Coordination nationale pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme
www.coordination-montagne.fr

Réseau d'éducation à la montagne alpine
www.reema.fr

Action soutenue financièrement par :



Contribution à l'édition :

